



Rapport financier du premier trimestre 2012-2013

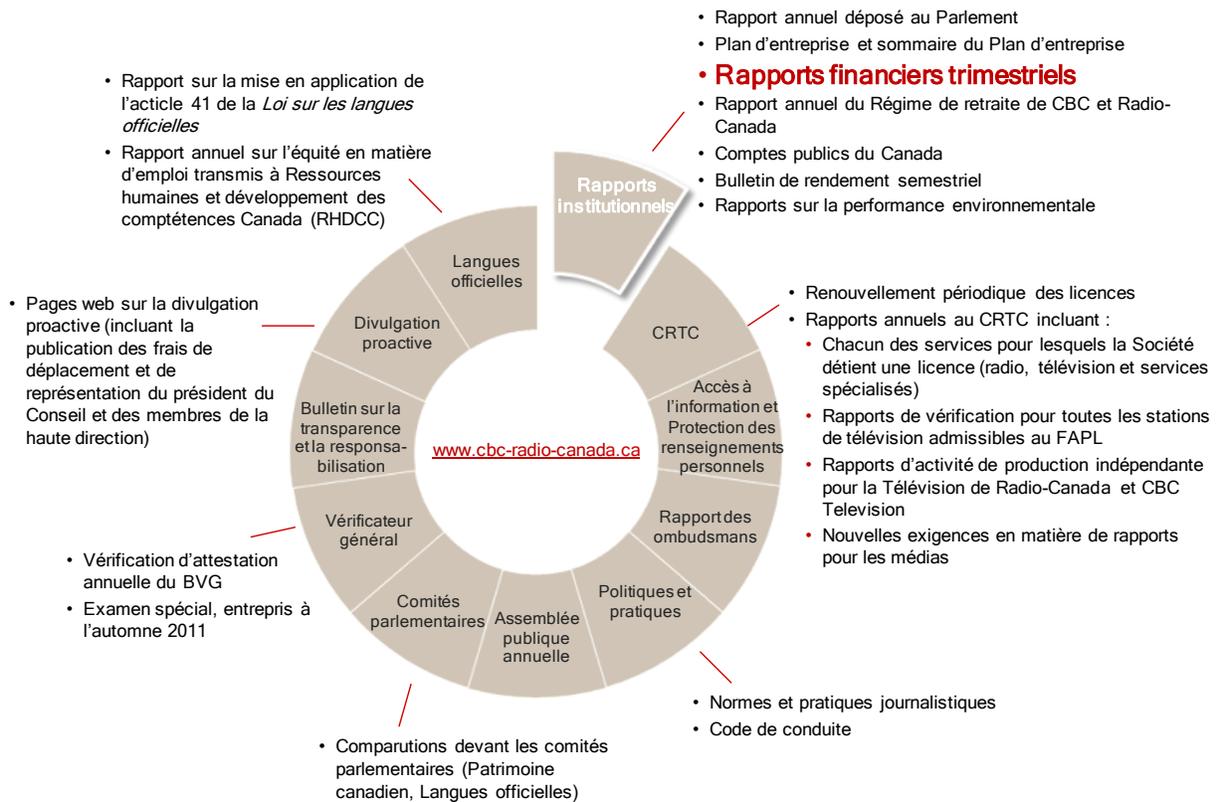
Pour la période se terminant le 30 juin 2012

Table des matières

Engagement de CBC/Radio-Canada envers la transparence et la responsabilisation	3
Rapport de gestion	4
Rétrospective du trimestre	5
Faits saillants financiers.....	5
Faits saillants des activités	7
1. Le point sur le rendement.....	11
1.1 Indicateurs stratégiques	11
1.2 Indicateurs opérationnels	13
2. Capacité de produire des résultats.....	15
2.1 Personnes et leadership.....	15
2.2 Changements au sein du Conseil d'administration et de la haute direction.....	16
2.3 Capacité des ressources	17
3. Résultats et perspectives	19
3.1 Résultats.....	19
3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités	25
3.3 Le point sur les perspectives et les risques.....	27
4. Présentation de l'information financière	30
4.1 Estimations comptables critiques et conventions comptables futures	30
4.2 Transactions entre parties liées	30
5. Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs	31
6. États financiers consolidés résumés	32
7. Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés	37

Engagement de CBC/Radio-Canada envers la transparence et la responsabilisation

En tant que radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada accorde beaucoup d'importance à son obligation de transparence et de responsabilisation envers les Canadiens. Pour s'acquitter de ses responsabilités à cet égard, la Société publie sur son site web institutionnel de l'information sur ses activités et sur sa gestion des ressources publiques qui lui sont confiées.



Rapport de gestion

Exigences concernant les rapports trimestriels

La plupart des sociétés d'État canadiennes sont tenues de présenter des rapports financiers trimestriels pour chacun des trois premiers trimestres de l'exercice, en plus de leur rapport annuel. Cette exigence favorise une surveillance efficace des fonds publics. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour faire preuve de transparence, CBC/Radio-Canada a le plaisir de présenter son rapport trimestriel pour la période se terminant le 30 juin 2012. Ce rapport est accessible sur le site web institutionnel de CBC/Radio-Canada.

Les présents états financiers consolidés résumés pour le trimestre terminé le 30 juin 2012 n'ont pas été audités par notre vérificateur.

Saisonnalité

La majeure partie des revenus autogénérés de la Société est constituée de revenus publicitaires, lesquels suivent un cycle saisonnier. Les revenus publicitaires varient en fonction des conditions du marché et de l'économie en général, ainsi que de la programmation. Les revenus d'abonnement sont relativement plus stables d'un trimestre à un autre. Les dépenses opérationnelles tendent également à suivre un cycle saisonnier lié aux variations de la grille de programmation.

Les crédits parlementaires sont constatés en résultat en fonction du budget annuel, qui reflète les influences saisonnières sur les dépenses et les revenus autogénérés.

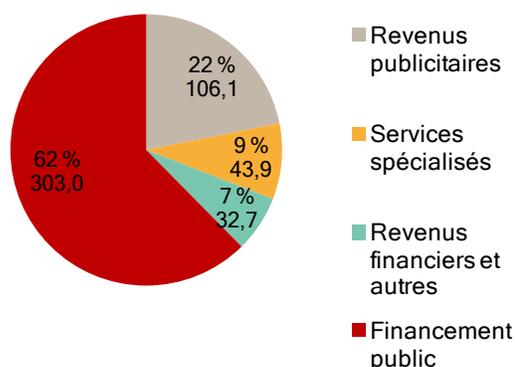
Note relative aux déclarations prospectives

Ce rapport renferme des déclarations prospectives concernant les objectifs, les stratégies et les résultats opérationnels et financiers escomptés. Ces déclarations s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : CBC/Radio-Canada continue de recevoir un financement public stable, sauf pour ce qui concerne le budget fédéral de 2012, les contributions provenant du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) disparaîtront progressivement d'ici le 31 août 2014, le marché des revenus publicitaires de la télévision demeure solide et le contexte de la réglementation de la radiodiffusion ne change pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section Le point sur les perspectives et les risques du présent rapport. Toutefois, certains risques et certaines incertitudes échappent à la volonté de CBC/Radio-Canada et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.

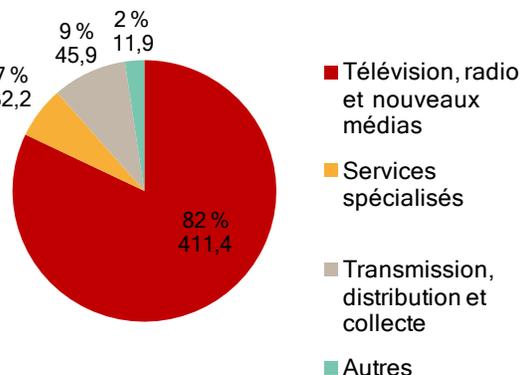
Rétrospective du trimestre

Faits saillants financiers

Revenus et sources de financement
pour le T1 2012-2013



Répartition des dépenses
pour le T1 2012-2013



(en milliers de dollars canadiens)

	Période de trois mois terminée le 30 juin			
	2012	2011	Écart en \$	Écart en %
Revenus	182 705	180 145	2 560	1,4
Charges	(501 434)	(471 615)	(29 819)	(6,3)
Financement public	303 048	277 882	25 166	9,1
Résultat net avant éléments hors activités opérationnelles	(15 681)	(13 588)	(2 093)	(15,4)

Le résultat net avant éléments hors activités opérationnelles pour le premier trimestre de 2012-2013 représente une perte de 15,7 millions de dollars, contre une perte de 13,6 millions de dollars pour la même période en 2011-2012. Cette variation traduit l'évolution suivante des revenus, du financement et des dépenses :

- Les revenus ont augmenté de 2,6 millions de dollars (1,4 pour cent) comparativement au premier trimestre de 2011-2012. La hausse est attribuable à l'augmentation des revenus des services numériques français et anglais, des revenus de location enregistrés par les Services français et des abonnements aux services spécialisés. Ces gains ont été partiellement compensés par la baisse des revenus publicitaires par rapport aux montants enregistrés au trimestre correspondant de 2011-2012, où les revenus avaient été élevés en raison de la présence d'une équipe canadienne (les Canucks de Vancouver) lors de la finale de la Coupe Stanley disputée en sept matchs.

- Les dépenses sont en hausse de 29,8 millions de dollars (6,3 pour cent) par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de coûts ponctuels. Les dépenses au courant du premier trimestre de 2012-2013 reflètent l'accélération de l'amortissement et des dépenses de mise hors service nécessaires à la fermeture des derniers émetteurs de télévision analogique dans les marchés à conversion non obligatoire, comme l'a autorisé le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). De plus, des coûts ont été constatés au titre des indemnités de départ versées aux employés par suite de la mise en œuvre des changements découlant des réductions annoncées dans le budget fédéral de 2012.
- Le financement public comptabilisé pour le trimestre s'est accru de 25,2 millions de dollars (9,1 pour cent) par rapport au trimestre correspondant de 2011-2012. La hausse tient principalement à la constatation d'un montant précédemment reçu de 23,3 millions de dollars au titre du financement des immobilisations, qui découle principalement de l'accélération de l'amortissement et de la dépréciation des actifs de transmission analogique, dont il a été question ci-dessus.

Autres questions financières

Même stratégie, autre trajectoire

Nous avons annoncé le 4 avril 2012 que la Société devrait composer avec des pressions financières de l'ordre de 200 millions de dollars au cours des trois prochaines années. Celles-ci comprennent une réduction de 115 millions de dollars de notre crédit d'exploitation annuel, inscrite dans le budget fédéral de 2012 et des coûts inévitables de 85 millions de dollars, dont ceux liés aux investissements que CBC/Radio-Canada doit réaliser pour demeurer un radiodiffuseur public moderne. En outre, les coûts de restructuration ponctuels visant à faire face à ces pressions supplémentaires sont estimés à 25 millions de dollars.

Nous avons fait savoir que nous étions déterminés à relever ce [défi](#) en augmentant nos revenus, en transformant Radio Canada International (RCI), en accélérant la mise hors service de nos émetteurs analogiques, en réduisant nos coûts et en faisant les choses différemment. Nous avons pris des mesures pour générer des revenus additionnels de nos activités de publicité et de location. De plus, le 24 juin, RCI a entrepris la mise hors service de ses émetteurs sur ondes courtes et la transposition de son service sur le web. La transformation devrait être terminée au cours des prochains mois. Nous mettrons également fin aux services qui sont parvenus à la fin de leur vie utile.

Au cours du trimestre, nous avons reçu les approbations réglementaires autorisant la mise hors service le 31 juillet 2012 des quelque 600 émetteurs de télévision analogique que nous possédons. Cette initiative nous permet de réduire nos coûts et d'accentuer notre virage numérique, un de nos objectifs stratégiques.

En dépit de nos initiatives visant à augmenter nos revenus et à réduire nos coûts, nous devons encore réduire nos dépenses liées au déploiement de la [Stratégie 2015 : Partout, Pour tous](#). Même si nous ne pouvons aller aussi loin ou aussi rapidement que nous l'aurions souhaité dans la réalisation de certains de nos objectifs stratégiques, nous demeurons totalement déterminés à préserver la position de chef de file de CBC/Radio-Canada en matière de programmation distinctive, de présence régionale et de plateformes numériques.

Fonds pour l'amélioration de la programmation locale

Le 18 juillet, le CRTC [a annoncé](#) que le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) serait progressivement aboli d'ici le 31 août 2014. À terme, la disparition du FAPL privera CBC/Radio-Canada de 47,1 millions de dollars. L'amélioration du service local constitue néanmoins l'une des grandes priorités du radiodiffuseur. La décision du CRTC n'y change rien, mais elle crée un obstacle de taille qui pourrait réduire nos activités télévisuelles locales, nos niveaux de service et notre présence dans certaines communautés. CBC/Radio-Canada est en train d'étudier différentes options pour limiter les incidences de l'abolition du Fonds.

Faits saillants des activités

Au cours du trimestre, CBC/Radio-Canada a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique quinquennal, Stratégie 2015. Trois axes stratégiques sous-tendent ce plan :

- Plus distinctive : programmation réseau et espaces publics nationaux;
- Plus régionale : présence régionale et espaces communautaires;
- Plus numérique : nouvelles plateformes et nouveaux espaces numériques.

Plus distinctive

Radio-Canada et CBC ont continué de proposer à leurs nombreux auditoires une couverture multiplateforme de grands événements, sous la forme de coproductions. Ainsi en avril, pour souligner le centième anniversaire du naufrage du *Titanic*, les Services français et les Services anglais ont déployé un vaste éventail d'espaces numériques et d'émissions, dont un documentaire original de deux heures réalisé en coproduction, pour rappeler aux Canadiens cette page sombre de la navigation si intimement liée à l'histoire de leur pays.

Le phénomène de l'intimidation chez nos jeunes a été examiné dans le cadre d'un grand événement multiplateforme d'une semaine intitulé #bullyPROOF. Des témoignages et des reportages, dont un documentaire, ont été présentés sur les ondes de CBC Television, de CBC News Network, à l'antenne de CBC Radio One ainsi que sur [CBCNews.ca/bullyproof](#). Le contenu et les discussions avec l'auditoire ont également été rendus accessibles sur Twitter et Facebook.

Deux émissions spéciales de télévision ont mis à l'honneur les arts de la scène. La première, *Love Lies Bleeding*, est une adaptation pour la télévision d'un spectacle du Ballet de l'Alberta. Présentée à travers les yeux d'un grand admirateur d'Elton John, cette mise en scène de la vie et de la musique de l'artiste est une création de Jean Grand-Maître, réalisée par Moze Mossanen et présentée par l'animateur Jian Ghomeshi de CBC. La seconde, *Romeos & Juliets*, également signée Moze Mossanen, pénètre dans les coulisses du Ballet national du Canada où dix danseurs se disputent le privilège d'interpréter les rôles-titres du grand classique.

La présentation des matchs éliminatoires de la Coupe Stanley de la LNH dans le cadre de *Hockey Night in Canada* s'est conclue par la diffusion en exclusivité de la série finale opposant les Kings de Los Angeles aux Devils du New Jersey. Les matchs ont été regardés par un auditoire de 2,7 millions de téléspectateurs en moyenne, et un total de 16,0 millions de Canadiens ont pu suivre les joueurs en action pendant les séries. D'autres émissions ont été consacrées aux éliminatoires du hockey, notamment *Inside the Cup* et *It happened on HNIC*. Pour clore la saison, CBC a diffusé le gala de remise des trophées décernés par la LNH. Les séries de cette année ont attiré un vaste auditoire, mais moindre que celui de l'an dernier, puisqu'un record avait été atteint grâce à la présence d'une équipe canadienne à la finale de la Coupe Stanley.

En mai 2012, les services de nouvelles de Radio-Canada ont enregistré une hausse notable de leur auditoire et du trafic sur leur site par rapport à la même période l'an dernier. Le volet Grands titres de Radio-Canada.ca a connu une hausse d'achalandage de 30 pour cent par rapport à mai 2011, alors que le site de l'application mobile Radio-Canada.ca a battu son record à ce jour. À quelques reprises, le RDI a obtenu une part d'auditoire hebdomadaire de près de 6 pour cent, soit le double de sa moyenne habituelle. Ces résultats s'expliquent par le mouvement de protestation étudiante qui a vu le jour au printemps, ainsi que par d'autres événements importants qui ont marqué l'actualité au Québec.

Les noms des lauréats des Révélation Radio-Canada 2012-2013 ont été annoncés en mai. Lancé il y a cinq ans, ce programme constitue un véritable parrainage artistique, qui assure un soutien personnalisé et une visibilité précieuse aux jeunes artistes de la relève musicale francophone.

Plus régionale

De façon générale, nous visons à accroître notre offre de service locale actuelle et à ajouter de nouveaux services locaux, destinés à 6 millions de Canadiens d'expression anglaise et à 2 millions de Canadiens d'expression française qui sont actuellement mal servis.

Pour y parvenir, voici les mesures que nous avons prises au premier trimestre :

- lancement d'un bulletin de nouvelles le week-end sur CBC Television à Edmonton, à Ottawa, à Montréal et dans les Maritimes;
- expansion des émissions de nouvelles du week-end à la radio, à Edmonton, à Calgary, à Toronto, à Ottawa et à Montréal;
- enrichissement du contenu de nouvelles offert en ligne le week-end à Edmonton, à Calgary, à Toronto, à Ottawa, à Montréal, dans les Maritimes et à St. John's.

En mai, nous avons procédé au [lancement officiel de CBC Hamilton](#). Premier service entièrement numérique de CBC, c'est l'une des clés de voûte de l'initiative d'expansion du service local, de la Stratégie 2015, ainsi qu'un élément de notre stratégie numérique. Depuis son lancement en mai, CBC Hamilton a enregistré plus de 900 000 pages vues. Reposant sur une technologie d'avant-garde compatible avec tous les appareils numériques – ordinateur, téléphone intelligent et tablette électronique –, CBC Hamilton offre aux auditoires locaux tout ce dont ils ont besoin, à leur convenance. Le service se trouve à l'adresse CBC.ca/Hamilton.

Deux émissions produites à Québec et diffusées sur l'ensemble du réseau de la Télévision de Radio-Canada se sont classées parmi les émissions les plus regardées par les téléspectateurs francophones ce printemps. La nouveauté *Dans l'œil du dragon* a obtenu un auditoire moyen de 805 000 téléspectateurs et une part d'auditoire de 24 pour cent, ce qui la place en tête dans son créneau horaire. De retour pour une troisième saison le 11 juin, l'émission *Les chefs!* a enregistré un auditoire moyen de 819 000 personnes par minute au cours des trois premiers épisodes, ce qui représente une part de 27 pour cent.

Cette année encore, Radio-Canada et l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick ont fait équipe pour présenter *La Soirée des Éloizes*. La diffusion de ce gala de remise des prix soulignant l'excellence des arts acadiens a eu lieu le 5 mai. Les téléspectateurs ont pu échanger en ligne durant la diffusion de la cérémonie.

Plus numérique

Explora, la nouvelle chaîne numérique spécialisée consacrée à la nature, à la santé, aux sciences et à l'environnement, a ajouté plusieurs nouveaux éléments à sa grille qui traitent de la nature et du monde qui nous entoure. Les téléspectateurs ont pu découvrir gratuitement la chaîne lors de la période de débrouillage du 28 mars au 2 juillet.

CBC Music a lancé une application mobile pour téléphones et tablettes Android, afin de donner accès à sa programmation à un plus grand nombre d'utilisateurs. CBCMusic.ca a comptabilisé pour cette nouvelle application plus de 10 000 téléchargements au cours de son premier mois d'existence. Après un nouveau lancement, le site KIDSCBC.ca offre aux enfants d'âge préscolaire une zone web consacrée au divertissement et à l'innovation, où ils peuvent créer leur propre espace de jeu et interagir avec leurs émissions et leurs personnages préférés.

Tou.tv est passé à l'ère 2.0. Fort de son grand succès, le site consacré à la télévision d'expression française a pris le virage 2.0 pour favoriser le dialogue en permettant aux utilisateurs d'évaluer le contenu qu'il propose. La page d'accueil de Tou.tv renferme désormais une section réservée aux découvertes, aux émissions les plus regardées et aux plus comiques, ainsi que les évaluations données par les téléspectateurs.

Le 22 juin dernier, nous avons lancé une section consacrée à la responsabilité sociale et à la valeur publique sur notre site web institutionnel. Cette initiative, baptisée [Une action citoyenne sur tous les fronts](#), découle des attentes de plus en plus grandes que les consommateurs nourrissent à l'égard des entreprises pour qu'elles démontrent une conscience sociale plus grande, ce qui comprend la responsabilité sociale et la valeur publique. Ce sont là des valeurs qui guident CBC/Radio-Canada depuis 75 ans, et la valeur publique est au cœur de la Stratégie 2015. Nous avons désormais un site web où nous pouvons en discuter et nous vous invitons à le visiter et à nous laisser des commentaires.

En juin également, CBC/Radio-Canada a obtenu une licence du CRTC l'autorisant à exploiter un service spécialisé de langue française sous certaines conditions. La programmation mettra en valeur des émissions d'archives de la Société ainsi que le patrimoine télévisuel canadien en général.

Autres questions liées aux activités

Fidèle à l'objectif de la Stratégie 2015 d'encourager les partenariats et de miser sur eux, la Société s'est associée à Rogers Media et à Shaw Media pour créer la plateforme [Canadian Premium Audience Exchange \(CPAX\)](#), un système d'enchères privées en temps réel offrant des stocks de créneaux publicitaires numériques intéressants. CPAX constitue un portail centralisé où les acheteurs peuvent trouver des créneaux publicitaires numériques canadiens de première qualité, en anglais et en français, dans plus de 100 domaines, pouvant atteindre un auditoire de plus de 15 millions de Canadiens. Il s'agit là d'un autre moyen pour CBC/Radio-Canada d'offrir des occasions de calibre exceptionnel et ciblées à ses clients annonceurs.

La Stratégie 2015 nous appelle également à être plus agiles, et incite nos employés à être plus responsables de leurs décisions. Dans cette optique, nous avons commencé à examiner très étroitement notre structure de gestion interne, et en particulier le ratio de subordonnés relevant directement d'un gestionnaire, pour nous comparer à d'autres organisations. Nous visons ainsi à accélérer les processus de prise de décisions et à accroître notre efficacité.

CBC/Radio-Canada a conclu un bail à long terme (49 ans) avec la société Allied Properties REIT, un grand propriétaire, gestionnaire et promoteur d'espaces de bureaux dans les villes canadiennes, pour la location de locaux inutilisés au Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Cette initiative est conforme à notre plan général visant à revitaliser l'immeuble et s'inscrit également dans le plan [Même stratégie, autre trajectoire](#) adopté pour réduire l'ensemble des coûts immobiliers et générer des revenus additionnels afin de compenser les pressions budgétaires.

Le 11 avril 2012, l'entreprise Stingray Digital, appuyée par plusieurs entreprises privées du secteur des médias, a déposé une requête auprès du CRTC pour dénoncer la concurrence déloyale que le service CBC Music livrerait sur le marché des services de musique en ligne, dont le service sur abonnement offert par Stingray Digital. La requérante a pressé le CRTC de nous forcer à fermer CBC Music ou à modifier radicalement son offre. CBC a officiellement répondu à ces allégations. Par ailleurs, la très grande majorité des interventions dans le cadre de cette instance étaient favorables à notre service et le CRTC a décidé de rejeter la plainte déposée par Stingray le 14 août dernier.

Nous avons mis la chaîne **bold** en vente sur le marché avec l'aide de professionnels de l'industrie. C'est l'offre de Blue Media Ant Ltée., la plus avantageuse, qui a été acceptée. Une convention d'achat d'actifs finale a été conclue en juin. La transaction est conditionnelle à l'obtention des approbations nécessaires comme cela est exigé par les instances réglementaires et les autorités législatives.

Perspectives

Le 1^{er} août, le Comité international olympique a annoncé qu'il accordait à CBC/Radio-Canada les droits de radiodiffusion pour le Canada des Jeux d'hiver de 2014 de Sotchi et des Jeux d'été de 2016 de Rio. En près de 60 ans, CBC/Radio-Canada a diffusé les Jeux olympiques à 19 occasions, dont les Jeux d'été de Pékin en 2008.

Notre prochaine assemblée publique annuelle, la quatrième, aura lieu à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, en septembre. C'est pour refléter son engagement renouvelé envers les régions que la Société a choisi pour la première fois de tenir cette assemblée à l'extérieur d'Ottawa.

Au cours du prochain trimestre, Radio-Canada et CBC lanceront leur nouvelle saison de télévision. Les Services français inaugureront également le nouveau centre de production multimédia à Rimouski, le 29 août. Ce nouveau centre servira l'Est du Québec grâce à des méthodes de production multiplateformes des plus efficaces.

Les audiences sur le renouvellement des licences de CBC/Radio-Canada devant le CRTC doivent débiter le 19 novembre 2012. Il s'agit d'un moment décisif pour la Société, puisque le dernier renouvellement de ses licences remonte à il y a 13 ans. La Stratégie 2015 établit notre vision pour l'avenir du radiodiffuseur public national du Canada, mais il nous faut disposer d'un cadre réglementaire souple pour suivre l'évolution du paysage de la radiodiffusion et des préférences des Canadiens. Le CRTC a par ailleurs annoncé qu'il profiterait de l'occasion pour étudier les demandes déposées par la Société en vue de diffuser de la publicité nationale sur CBC Radio 2 et Espace musique.

1. Le point sur le rendement

Comme nous l'expliquons ci-dessous, nos indicateurs de rendement clés sont de deux ordres.

Les *indicateurs stratégiques* intègrent les résultats des sondages réalisés pour mesurer notre efficacité à nous acquitter de notre mandat et le degré d'adéquation entre notre programmation et nos principes directeurs. Ils tiennent également compte de la part de contenu canadien dans nos émissions télévisées.

Les *indicateurs opérationnels* prennent en considération la part d'auditoire, le nombre de visiteurs sur nos sites web, le nombre d'abonnés à nos services et les revenus réalisés par les Services français et par les Services anglais.

Des informations plus détaillées sont fournies dans le Rapport annuel 2011-2012.

1.1 Indicateurs stratégiques

Évaluation de nos succès à l'égard de la Stratégie 2015 : Partout, Pour tous.

L'un des éléments centraux de la Stratégie 2015 a été la mise au point de mesures pour nous permettre de suivre et d'évaluer de façon continue notre rendement. Nous avons ainsi créé des indicateurs pour chacun des quatre principes directeurs sur lesquels notre vision repose et les avons appliqués aux Services français et aux Services anglais.

Deux fois par année, en janvier et en juin, le Conseil d'administration reçoit un bulletin de rendement qui lui permet de suivre les progrès réalisés par la Société dans l'atteinte de ses objectifs. Nous publions une version condensée du bulletin remis au Conseil sur le site institutionnel de la Société.

Outre le suivi du rendement global à l'égard de l'application de la Stratégie 2015, CBC/Radio-Canada a mis au point des indicateurs de rendement clés propres aux Services français et aux Services anglais. Ces indicateurs servent à mesurer, de façon générale, le succès de chacun des services médias dans son ensemble, en tenant compte de l'étendue de ses activités. Ces indicateurs sont tirés des plans de gestion préparés par les services médias et reflètent les points de comparaison et les tendances en matière de rendement de l'organisation.

Les indicateurs propres aux services spécialisés, aux nouvelles plateformes et aux revenus sont évalués à compter du début de l'exercice financier; les résultats cumulés jusqu'à la fin du premier trimestre se trouvent à la section 1.2 du rapport.

Les cibles annuelles pour 2012-2013 correspondant à ces indicateurs de rendement sont également indiquées, à côté des résultats de l'exercice précédent.

Attentes et résultats en matière de contenu canadien

Le CRTC établit les attentes en matière de contenu canadien pour la télévision en général, et fixe les attentes en matière de service pour la Télévision de Radio-Canada et pour CBC Television. Pour la journée de radiodiffusion, soit de 6 h à minuit, au moins 75 pour cent du contenu diffusé doit être canadien. Durant les heures de grande écoute, soit de 19 h à 23 h, un minimum de 80 pour cent de contenu canadien doit être diffusé. Ces deux mesures sont des moyennes calculées sur toute l'année de radiodiffusion, soit du 1^{er} septembre au 31 août suivant. Le tableau ci-dessous donne les résultats des deux dernières années de radiodiffusion complètes. Au cours de chacune de ces années, la Télévision de Radio-Canada et CBC Television ont dépassé les attentes du CRTC en matière de contenu canadien, que ce soit pour l'ensemble de la journée de radiodiffusion ou aux heures de grande écoute. L'un des principaux objectifs du plan quinquennal de CBC/Radio-Canada, Stratégie 2015, est justement d'accroître l'offre de programmation canadienne.

Contenu canadien	Attentes annuelles - réglementation	Résultats 1^{er} sept. 2011 au 30 juin 2012	Résultats 1^{er} sept. 2010 au 31 août 2011
Télévision de Radio-Canada			
Journée de radiodiffusion (lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	88 %	86 %
Heures de grande écoute (lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	93 %	93 %
CBC Television			
Journée de radiodiffusion (lundi au dimanche, 6 h à minuit)	75 %	86 %	84 %
Heures de grande écoute (lundi au dimanche, 19 h à 23 h)	80 %	82 %	82 %

1.2 Indicateurs opérationnels

De nombreuses mesures clés dans le secteur de la radiodiffusion sont prises au cours de la période allant de septembre à mars, ce qui explique que les résultats des indicateurs de rendement ne sont pas toujours disponibles sur une base trimestrielle (ils le seront au début de l'automne), comme ceux de CBC Radio et de CBC Television. Ces résultats seront intégrés au rapport trimestriel dès qu'ils seront disponibles.

Services anglais

À ce point-ci de l'exercice en cours, les résultats en matière de rendement à ce jour indiqués ci-dessous correspondent aux résultats et aux attentes pour l'exercice complet. Il y a cependant une exception, soit le nombre de visiteurs uniques enregistré par CBC.ca, qui est inférieur aux résultats de l'an dernier, qui avaient bénéficié d'événements spéciaux dans l'actualité, comme les élections fédérales de 2011 et les éliminatoires de la Coupe Stanley mettant en vedette les Canucks de Vancouver. Le nombre de visiteurs uniques enregistré par CBC.ca fera l'objet d'un suivi.

Une mise à jour de tous les indicateurs de rendement clés sera présentée dans les prochains rapports trimestriels.

		Cibles annuelles 2012-2013	Résultats à ce jour	Résultats annuels 2011-2012
Télévision				
CBC News Network	Part d'auditoire de la journée complète ¹	1,4 %	1,4 %	1,4 % ²
Service régional				
Pages web régionales	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques ³	975 k	953 k	940 k ²
Nouvelles plateformes				
CBC.ca	Moyenne mensuelle, visiteurs uniques ³	6,5 millions	6,0 millions	6,2 millions ²
Chaînes de télévision spécialisées				
CBC News Network	Abonnés	11,4 millions	11,3 millions	11,3 millions
bold	Abonnés	2,7 millions	2,6 millions	2,6 millions
<i>documentary</i>	Abonnés	2,6 millions	2,7 millions	2,6 millions
Revenus ⁴				
Services généralistes, spécialisés et en ligne		399 millions \$	105 millions \$	399 millions ⁵ \$

1. Source : BBM Canada, audimètres portables (PPM), personnes âgées de 2 ans et plus.

2. Les résultats de 2011-2012 reposent sur la saison de télévision, qui va de septembre à mars, alors que les résultats de 2012-2013 seront fondés sur l'exercice financier, soit la période d'avril à mars.

3. Source : comScore, personnes âgées de 2 ans et plus.

4. Les revenus de la chaîne *documentary* sont intégrés à 100 pour cent, même si CBC/ Radio-Canada ne détient qu'une part de 82 pour cent dans la chaîne. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds créé par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Ce fonds est accessible aux stations de télévision généralistes présentes dans les marchés non métropolitains.

5. Les chiffres de 2011-2012 ne comprennent pas les revenus tirés du merchandising et des droits de diffusion, qui sont cependant inclus dans les cibles de 2012-2013.

Services français

Le rendement à ce jour est conforme aux attentes et aux cibles annuelles. La part d'auditoire combinée des services spécialisés est en hausse, la progression étant principalement attribuable au rendement du RDI durant certaines semaines au cours du trimestre, où des événements qui ont marqué l'actualité et les affaires publiques ont attiré de vastes auditoires. De même, les résultats obtenus pour les pages web régionales témoignent d'une augmentation du trafic sur les sites consacrés principalement à l'information destinée aux régions. Dans l'ensemble, le nombre de visiteurs uniques enregistré sur les sites web de Radio-Canada est légèrement en deçà de la cible annuelle, ce qui s'explique par les variations du cycle saisonnier au premier trimestre.

D'autres mises à jour seront fournies dans les prochains rapports financiers trimestriels.

		Cibles annuelles 2012-2013	Résultats à ce jour	Résultats annuels 2011-2012	
Télévision					
Chaînes spécialisées : RDI et ARTV		Part d'auditoire de la journée complète ¹	4,7 %	5,3 %	4,6 % ²
Service régional					
Pages web régionales		Moyenne mensuelle, visiteurs uniques ³	497 k	598 k	476 k ²
Sites web⁴					
Radio-Canada.ca, Tou.tv, Bandeapart.fm, RCI.net, Espace.mu		Moyenne mensuelle, visiteurs uniques ³	2,1 millions	2,0 millions	2,1 millions ²
Chaînes de télévision spécialisées					
RDI		Abonnés	11,8 millions	11,8 millions	11,7 millions
ARTV		Abonnés	2,1 millions	2,1 millions	2,1 millions ²
Revenus⁵					
Services généralistes, spécialisés et en ligne			253,5 millions \$	61,9 millions \$	228,6 millions ⁶ \$

1. Source : BBM Canada, audimètres portables (PPM), Québécois francophones âgés de 2 ans et plus abonnés à un service de distribution de télévision.

2. Les résultats de 2011-2012 reposent sur la saison de télévision, qui va de septembre à mars, alors que les résultats de 2012-2013 seront fondés sur l'exercice financier, soit la période d'avril à mars.

3. Source : comScore, personnes âgées de 2 ans et plus.

4. Espace.mu a été lancé le 13 juin 2011. Les résultats de RCI Vision, qui a été lancé le 20 juin 2011, sont intégrés à ceux de RCI.net.

5. Les revenus de la chaîne ARTV sont intégrés à 100 pour cent, même si CBC/ Radio-Canada ne détient qu'une part de 85 pour cent dans la chaîne. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds créé par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Ce fonds est accessible aux stations de télévision généralistes présentes dans les marchés non métropolitains.

6. Les chiffres de 2011-2012 ne comprennent pas les revenus tirés du marchandisage et des droits de diffusion, qui sont cependant inclus dans les cibles de 2012-2013.

2. Capacité de produire des résultats

Notre capacité à réaliser notre stratégie et à atteindre les résultats escomptés est tributaire de nos employés ainsi que d'autres ressources d'importance qui sont décrites plus loin.

2.1 Personnes et leadership

Nos employés demeurent notre principal atout. Pour nous assurer de tirer parti de nos ressources afin de produire des résultats, nous devons mobiliser nos employés et assurer leur développement, mettre en œuvre des initiatives pour promouvoir un milieu de travail sain et continuer de cultiver avec les syndicats des relations fondées sur la confiance et le respect.

Voici un aperçu des activités qui ont eu lieu au cours du trimestre, lesquelles ont été fortement touchées par le budget fédéral de 2012 :

Réaménagement des effectifs

En raison des pressions financières de 200 millions de dollars dont il a été question précédemment, la Société prévoit éliminer 650 postes équivalents à temps plein au cours des trois prochaines années, dont 475 en 2012-2013. Nous continuons de travailler avec les syndicats pour trouver des moyens d'atténuer les conséquences sur notre personnel.

Les employés qui ont quitté ou quitteront la Société auront droit à des services de conseils en placement offerts par une entreprise spécialisée en services de transition professionnelle. Cette entreprise assurera également aux employés visés par les mises à pied, ou qui demeureront au service de la Société, le soutien nécessaire pour traverser cette période difficile. De plus, le Programme d'aide aux employés (PAE) continuera d'offrir sur une base continue aux employés de CBC/Radio-Canada, à leur famille et aux retraités des conseils d'ordre professionnel et personnel.

Demande de CBC/Radio-Canada au CCRI pour la révision de sa structure syndicale

À la fin du mois de mai, CBC/Radio-Canada [a déposé une demande](#) auprès du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) pour qu'il examine la structure de ses quatre syndicats d'employés du réseau français travaillant au Québec et à Moncton (Nouveau-Brunswick). Cette démarche vise à doter le radiodiffuseur public de la souplesse et de la polyvalence nécessaires pour gérer ses activités de manière plus efficace.

Inclusion et diversité

Conformément à la Stratégie 2015, CBC/Radio-Canada s'engage à offrir un lieu de travail diversifié et inclusif. Nous avons déposé dernièrement le Plan pour l'inclusion et la diversité 2012-2015, afin d'appuyer et de faire avancer stratégiquement la réalisation de notre engagement. Ce plan réduira les écarts en matière de représentation de notre effectif et nous permettra d'être encore plus à l'écoute et représentatifs de la population canadienne en général.

À titre d'employeur assujéti à la législation fédérale, CBC/Radio-Canada est tenue de se conformer à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et doit offrir l'égalité des chances aux quatre groupes désignés : les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres de minorités visibles.

Forum des leaders : Au-delà de 2015

Pour relever ses défis financiers, la Société doit continuer de trouver de nouveaux moyens d'évoluer pour devenir le radiodiffuseur public dont les Canadiens ont besoin et qu'ils souhaitent. Pour cela, il faut faire adhérer notre personnel complètement à la Stratégie 2015, chercher constamment de nouvelles façons de nous améliorer, retenir les meilleures idées et trouver les moyens de les réaliser. C'est dans cette perspective que nous avons réuni en mai près d'une centaine de leaders de tous les secteurs de la Société pour participer à un forum d'une journée et demie consacré à la réflexion stratégique et à l'innovation.

Reconnaissance du personnel

Nous avons annoncé en mai les noms des lauréats des Prix du président 2011, qui reconnaissent les réalisations exceptionnelles des employés dans 12 catégories de prix, dont trois nouveaux : le Prix de la mobilisation, le Prix du soutien sous les projecteurs et le Prix « Mieux faire les choses ».

Le 5 juin 2012, près de 400 employés se sont réunis à la Maison de Radio-Canada à Montréal pour assister à la remise des prix Salut aux talents. Chaque année, nous décernons à des projets choisis huit prix dans quatre catégories : coopération, créativité, excellence et valeurs publiques. Le concours Salut aux talents comprend également le Prix du vice-président qui cette année a été décerné à l'ensemble des employés pour souligner le 75^e anniversaire de la Société.

2.2 Changements au sein du Conseil d'administration et de la haute direction

Changements au Conseil d'administration

En mai 2012, M. Timothy W. Casgrain a terminé son mandat de cinq ans à titre de président du Conseil d'administration. Au cours de son mandat, M. Casgrain et le Conseil ont appuyé le travail de la Société à des moments charnières comme la planification, le lancement et la mise en œuvre de la Stratégie 2015, les défis financiers vécus en 2009 et cette année encore, ainsi que les célébrations entourant le 75^e anniversaire du radiodiffuseur public.

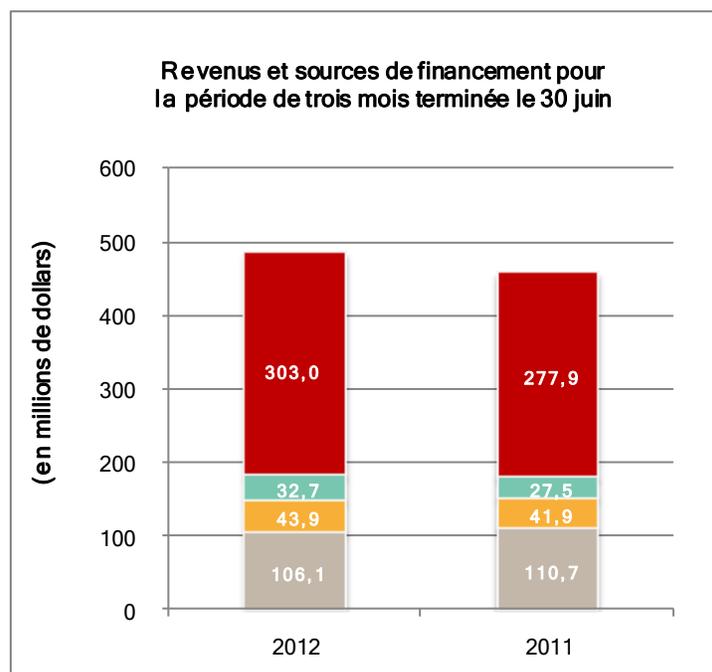
Le 21 juin, [M. Rémi Racine](#) lui a succédé à la présidence du Conseil d'administration de CBC/Radio-Canada pour un mandat de cinq ans. M. [Terrence A. Leier](#) et M^{me} [Marni Larkin](#) ont également été nommés au Conseil pour des mandats de cinq ans, en remplacement de M. John F. Young et de M^{me} Linda Black.

Changements à la haute direction

M. Michel Tremblay, premier vice-président, Stratégie d'entreprise et Partenariats commerciaux, a quitté la Société à la fin de juin. Ses responsabilités ont été redistribuées de la façon suivante : le Développement stratégique relève désormais directement du bureau du président-directeur général, le Service de la recherche et de l'analyse stratégique relève du vice-président et chef des Affaires réglementaires, tandis que les Partenariats commerciaux relèvent de la vice-présidente et CDF.

2.3 Capacité des ressources

CBC/Radio-Canada dispose de quatre sources de financement direct : le financement public pour les activités opérationnelles et les immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus des services spécialisés et les autres revenus.



Financement public

Pour le premier trimestre de 2012-2013, un montant de 303,0 millions de dollars a été comptabilisé en résultat au titre du financement public (environ 62 pour cent du total des revenus et des sources de financement). Ce montant comprend 55,4 millions de dollars attribuables à l'amortissement du financement des immobilisations différé, précédemment reçu du fait de l'accélération de l'amortissement de nos derniers émetteurs analogiques.

Le gouvernement fédéral a annoncé des réductions dans le budget fédéral de 2012. Les réductions visant CBC/Radio-Canada s'élèvent à 115,0 millions de dollars jusqu'en 2014-2015. Elles comprennent, sur le cours de cette période, la disparition du financement ponctuel de 60 millions de dollars que la Société recevait depuis 2001. D'ici la fin de l'exercice en cours, le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles constaté en résultat devrait atteindre 999,5 millions de dollars, compte tenu d'une réduction de 27,8 millions de dollars de la somme reçue par CBC/Radio-Canada pour 2012-2013. Cette réduction atteindra 69,6 millions de dollars en 2013-2014 pour totaliser 115,0 millions de dollars en 2014-2015.

Revenus publicitaires

La Société tire une partie de son financement de la vente de publicité sur ses chaînes de télévision généralistes et sur d'autres plateformes. Au premier trimestre 2012-2013, la publicité a généré des revenus de 106,1 millions de dollars (soit environ 22 pour cent du total des revenus et des sources de financement).

Revenus des services spécialisés

Les revenus tirés des services spécialisés, qui comprennent les revenus d'abonnement et les revenus publicitaires des chaînes CBC News Network, **bold**, *documentary*, Explora, ARTV et Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI), se sont élevés à 43,9 millions de dollars (soit environ 9 pour cent du total des revenus et des sources de financement).

Autres revenus

Les autres revenus, notamment les contributions provenant du FAPL et d'autres activités comme la vente d'émissions, les activités de marchandisage, la location de cars de reportage à des tiers, la location d'actifs immobiliers et la location d'espace aux sites d'émetteurs de la Société, ont totalisé 32,7 millions de dollars (environ 7 pour cent du total des revenus et des sources de financement). De cette somme, les contributions provenant du FAPL se sont élevées à 10,6 millions de dollars au premier trimestre 2012-2013, comparativement à 9,4 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. CBC/Radio-Canada devrait recevoir 47,1 millions de dollars de ce Fonds pour l'année de radiodiffusion en cours, qui se termine le 31 août 2012.

Le CRTC a récemment annoncé l'abolition du FAPL en septembre 2014. Le taux de contribution sera réduit graduellement, passant de 1,5 pour cent actuellement à 1 pour cent à compter du 1^{er} septembre 2012, pour être réduit de nouveau de 0,5 pour cent le 1^{er} septembre 2013 jusqu'à son élimination complète en septembre 2014.

Capacité d'emprunt

L'article 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le pouvoir de contracter des emprunts jusqu'au montant autorisé par le Parlement, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. Le paragraphe 54(3.1) de la *Loi* stipule que la capacité d'emprunt de la Société doit être incluse dans son Plan d'entreprise pour être approuvée par le ministre des Finances.

La confirmation de la capacité d'emprunt annuelle est en suspens actuellement et tout emprunt devra être approuvé individuellement. Les lignes directrices établies par le ministère des Finances limitent les activités d'emprunt de la Société à des initiatives à court terme, avec une période de récupération rapide. Les emprunts visant à financer le fonds de roulement sont interdits.

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté. Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes les actions et décisions de CBC/Radio-Canada lorsque la Société exécute son mandat, et elle en assume tous les risques financiers. En d'autres mots, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.

3. Résultats et perspectives

3.1 Résultats

Sommaire – Résultat net

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Période de trois mois terminée le 30 juin			
	2012	2011	Écart en \$	Écart en %
Revenus	182 705	180 145	2 560	1,4
Charges	(501 434)	(471 615)	(29 819)	(6,3)
Financement public	303 048	277 882	25 166	9,1
Résultat net avant les éléments hors activités opérationnelles	(15 681)	(13 588)	(2 093)	(15,4)
Éléments hors activités opérationnelles				
Gain sur dilution provenant d'une fusion	-	39 251	(39 251)	N/S
Dividendes provenant d'une fusion	-	5 094	(5 094)	N/S
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(496)	(1 481)	985	66,5
Éléments hors activités opérationnelles	(496)	42 864	(43 360)	(101,2)
Résultat net de la période	(16 177)	29 276	(45 453)	(155,3)

N/S = Non significatif

Le résultat net avant éléments hors activités opérationnelles pour le premier trimestre de 2012-2013 indique une perte de 15,7 millions de dollars, soit une augmentation de 2,1 millions de dollars comparativement à celui du même trimestre de l'exercice précédent. Les revenus et les dépenses ont progressé de 2,6 millions de dollars (1,4 pour cent) et de 29,8 millions de dollars (6,3 pour cent) respectivement, et le financement public comptabilisé en résultat a augmenté de 25,2 millions de dollars (9,1 pour cent).

Les pages qui suivent renferment des renseignements et des explications en détail sur le résultat net pour la période.

Revenus

(en milliers de dollars canadiens)

	Période de trois mois terminée le 30 juin			
	2012	2011	Écart en \$	Écart en %
Revenus publicitaires				
Services anglais	74 818	81 440	(6 622)	(8,1)
Services français	31 291	29 298	1 993	6,8
	106 109	110 738	(4 629)	(4,2)
Services spécialisés				
CBC News Network	21 958	20 865	1 093	5,2
RDI	14 765	14 081	684	4,9
bold	1 048	1 017	31	3,0
Explora	237	-	237	N/A
<i>documentary</i>	1 521	1 404	117	8,3
ARTV	4 395	4 554	(159)	(3,5)
	43 924	41 921	2 003	4,8
Revenus financiers et autres revenus				
Services anglais	11 939	10 812	1 127	10,4
Services français	10 623	7 504	3 119	41,6
Services institutionnels	10 110	9 170	940	10,3
	32 672	27 486	5 186	18,9
TOTAL	182 705	180 145	2 560	1,4

N/A = Non applicable

Revenus publicitaires

Les revenus publicitaires ont enregistré une baisse de 4,6 millions de dollars (4,2 pour cent) au premier trimestre de 2012-2013 par rapport à ceux du trimestre correspondant en 2011-2012.

Sur 12 mois, les revenus publicitaires des Services anglais ont connu une baisse de 6,6 millions de dollars (8,1 pour cent) qui s'explique principalement par une augmentation des auditoires et des revenus pendant les éliminatoires du hockey diffusées au premier trimestre de 2011-2012, grâce à la présence d'une équipe canadienne, les Canucks de Vancouver, dans la finale de la Coupe Stanley.

Les revenus publicitaires des Services français ont augmenté de 2,0 millions de dollars (6,8 pour cent), en partie à cause du succès remporté par les nouvelles plateformes - surtout Tou.tv - et les services mobiles. Les revenus publicitaires de la télévision généraliste ont également remonté, comme le prévoyaient les plans d'action de la Stratégie 2015.

Services spécialisés

Les revenus tirés des services spécialisés ont augmenté de 2,0 millions de dollars (4,8 pour cent) comparativement à la même période de l'exercice précédent.

La chaîne CBC News Network est largement distribuée sur le territoire canadien; elle rejoint aujourd'hui 11,3 millions de ménages abonnés à un service de distribution par câble ou par satellite (contre 11,1 millions de ménages au trimestre correspondant de l'exercice précédent). Cette croissance des abonnés s'est traduite par une hausse des revenus de 0,3 million de dollars. Par ailleurs, les auditoires plus nombreux ont été à l'origine d'une augmentation de 0,8 million de dollars des revenus publicitaires.

La venue de nouveaux abonnés attirés par notre passage au numérique est également le principal facteur de la progression des revenus du RDI.

Un nouveau service spécialisé, Explora, a été lancé le 28 mars 2012 et distribué gratuitement les trois premiers mois.

Revenus financiers et autres revenus

Les revenus financiers et les autres revenus ont crû de 5,2 millions de dollars (18,9 pour cent) au premier trimestre par rapport à la même période en 2011-2012.

Du côté des Services anglais, l'augmentation de 1,1 million de dollars (10,4 pour cent) découle essentiellement de la conclusion d'une nouvelle entente pour des services sur des plateformes numériques dans le cadre des éliminatoires de la LNH.

Du côté des Services français, la location d'installations et la croissance de la vidéo sur demande ont généré la majeure partie de la hausse de 3,1 millions de dollars (41,6 pour cent) des revenus sur trois mois constatée au poste « Revenus financiers et autres revenus ».

Les revenus des services institutionnels ont monté de 0,9 million de dollars (10,3 pour cent) au premier trimestre de 2012-2013, tirés par les gains de change et par l'augmentation des revenus de la location de pylônes de transmission.

Dépenses opérationnelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Période de trois mois terminée le 30 juin			
	2012	2011	Écart en \$	Écart en %
Télévision, radio et nouveaux médias				
Services anglais	252 024	249 379	2 645	1,1
Services français	159 374	158 625	749	0,5
	411 398	408 004	3 394	0,8
Services spécialisés				
CBC News Network	15 824	15 064	760	5,0
RDI	10 206	11 740	(1 534)	(13,1)
bold	573	886	(313)	(35,3)
Explora	1 287	-	1 287	N/A
<i>documentary</i>	917	775	142	18,3
ARTV	3 384	2 942	442	15,0
	32 191	31 407	784	2,5
Transmission, distribution et collecte	45 890	19 537	26 353	134,9
Administration nationale	2 836	3 210	(374)	(11,7)
Paievements aux stations privées	634	771	(137)	(17,8)
Charges financières	7 932	8 321	(389)	(4,7)
Pertes de l'entreprise associée	553	365	188	51,5
TOTAL	501 434	471 615	29 819	6,3

N/A = Non applicable

Services de télévision, de radio et de nouveaux médias

Au cours des trois premiers mois de 2012-2013, les dépenses des Services anglais ont connu une augmentation de 2,6 millions de dollars (1,1 pour cent) principalement attribuable au versement d'indemnités aux employés licenciés pour faire face aux pressions financières dont il a été question précédemment. Cette augmentation des coûts ponctuels liés aux indemnités de départ en 2012-2013 a été en partie compensée par la non-réurrence des coûts occasionnés par la diffusion de la couverture des élections fédérales et d'autres émissions de nouvelles spéciales l'an dernier.

Les dépenses des Services français ont augmenté de 0,7 million de dollars (0,5 pour cent). Au premier trimestre de 2012-2013, les Services français ont dû assumer une hausse de la facture pour la location d'installations par rapport à l'an dernier ainsi que le coût d'un programme d'indemnités de départ mis en œuvre pour composer avec les pressions financières exercées sur la Société. Cela dit, au premier trimestre de 2011-2012, les Services français avaient engagé des dépenses supplémentaires pour couvrir les élections fédérales.

Services spécialisés

La variation des dépenses des Services spécialisés pour le premier trimestre 2012-2013 comparativement à celui de l'exercice précédent découle surtout des éléments suivants :

- une diminution de 1,5 million de dollars (13,1 pour cent) des dépenses du RDI au cours du trimestre, qui s'explique par une baisse des coûts d'exploitation, des modifications apportées à la grille de programmation et par le fait que nous avons engagé des dépenses plus élevées au premier trimestre de 2011-2012 pour la couverture des élections fédérales;
- les coûts, au premier trimestre de 2012-2013, occasionnés par le démarrage d'un nouveau service, Explora, lancé le 28 mars 2012.

Autres dépenses opérationnelles

La hausse de 26,4 millions de dollars (134,9 pour cent) des dépenses au titre des activités de transmission, de distribution et de collecte est principalement le fait de l'arrêt de la transmission sur ondes courtes de la programmation de RCI et de l'accélération de la mise hors service des derniers émetteurs de télévision analogique. Tout cela a entraîné une augmentation de la dotation aux amortissements et de la perte de valeur ainsi que la constatation des coûts de mise hors service.

Financement public

(en milliers de dollars canadiens)

	Période de trois mois terminée le 30 juin			
	2012	2011	Écart en \$	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles	246 613	244 769	1 844	0,8
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1 000	1 000	-	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	55 435	32 113	23 322	72,6
TOTAL	303 048	277 882	25 166	9,1

Le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles a augmenté de 1,8 million de dollars (0,8 pour cent) au premier trimestre de 2012-2013 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Les crédits parlementaires sont comptabilisés en fonction des besoins prévus, compte tenu des revenus et des dépenses budgétés pour la période.

D'ici la fin de l'exercice 2013, le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles comptabilisé comme revenu devrait s'élever à 999,5 millions de dollars, compte tenu d'une réduction de 27,8 millions de dollars découlant du budget fédéral de 2012.

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé comme financement des immobilisations différé. Il est amorti et comptabilisé comme revenu sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et l'équipement sous contrat de location-financement sont utilisés dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada. L'accroissement de 23,3 millions de dollars (72,6 pour cent) au premier trimestre de 2012-2013 résulte surtout de l'accélération de l'amortissement de nos derniers actifs de télévision analogique avant le 31 juillet 2012.

Éléments hors activités opérationnelles

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Période de trois mois terminée le 30 juin			
	2012	2011	Écart en \$	Écart en %
Gain sur dilution provenant d'une fusion	-	39 251	(39 251)	N/S
Dividendes provenant d'une fusion	-	5 094	(5 094)	N/S
Perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles	(496)	(1 481)	985	66,5
Éléments hors activités opérationnelles	(496)	42 864	(43 360)	(101,2)

N/S = Non significatif

Au chapitre des éléments hors activités opérationnelles, des pertes totalisant 0,5 million de dollars ont été constatées au premier trimestre de 2012-2013 sur les sorties d'équipements consécutives à l'acquisition constante par la Société de nouveaux équipements techniques, notamment des équipements de transmission. Le gain comptabilisé en 2011-2012 s'expliquait principalement par un gain sur dilution hors trésorerie et par des dividendes reçus dans le cadre de la fusion de Sirius et de CSR, dans laquelle la Société détient une participation.

Total du résultat global

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Période de trois mois terminée le 30 juin			
	2012	2011	Écart en \$	Écart en %
Résultat net de la période	(16 177)	29 276	(45 453)	(155,3)
Autres éléments du résultat global				
Gains actuariels liés aux régimes à prestations définies	18 998	61 296	(42 298)	(69,0)
Profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	94	(94)	N/S
Reclassement au résultat des profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente réalisés à la transaction de fusion	-	(5 094)	5 094	N/S
Total des autres éléments du résultat global	18 998	56 296	(37 298)	(66,3)
Total du résultat global de la période	2 821	85 572	(82 751)	(96,7)

N/S = Non significatif

Les autres éléments du résultat global comptabilisés au premier trimestre de 2012-2013 s'élèvent, au total, à 19,0 millions de dollars, comparativement à un gain de 56,3 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement du fait de fluctuations dans le passif et l'actif au titre des régimes de retraite, lesquels peuvent varier considérablement quand les résultats réels diffèrent des hypothèses actuarielles. Les gains et les pertes actuarielles sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans chaque période de présentation de l'information financière.

Le solde de 19,0 millions de dollars des autres éléments du résultat global au premier trimestre de 2012-2013 est principalement attribuable à des gains actuariels de 17,1 millions de dollars sur les actifs des régimes de retraite, qui sont la conséquence de l'écart favorable du rendement réel (1,8 pour cent) des actifs sur le rendement attendu (1,5 pour cent) pendant le trimestre.

Pour la même période de l'exercice comparatif, le solde de 56,3 millions de dollars des autres éléments du résultat global est principalement attribuable à ce qui suit :

- un gain net actuariel de 61,3 millions de dollars sur les régimes de retraite à prestations déterminées qui reflète le rendement réel de 3,0 pour cent sur l'actif des régimes pendant le trimestre, dépassant de 1,6 pour cent le rendement attendu;
- une perte actuarielle de 2,8 millions de dollars sur les obligations des régimes de retraite;
- une perte de 5,1 millions de dollars consécutive au reclassement au résultat, sans effet sur la trésorerie, de sommes provenant de la fusion de Sirius.

La Société prévoit que le climat macroéconomique continuera de se répercuter sur les taux d'actualisation et les rendements des actifs qui serviront à calculer les écarts actuariels jusqu'à la fin de 2012-2013.

D'autres renseignements sur nos régimes de retraite sont fournis dans la note 11 des États financiers.

3.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Les principales sources de liquidités de la Société sont les crédits parlementaires qui lui sont versés pour ses activités opérationnelles, ses immobilisations et son fonds de roulement, et les revenus tirés de ses activités commerciales, comme la publicité. Selon les mesures annoncées par le gouvernement fédéral dans son budget de 2012, le crédit parlementaire annuel de la Société sera amputé de 115,0 millions de dollars sur trois ans. Une première réduction de 27,8 millions de dollars est prévue pour 2012-2013, une seconde de 69,6 millions de dollars pour 2013-2014, pour un total de 115 millions de dollars en 2014-2015.

Devant ces réductions, les coûts ponctuels de restructuration et les autres pressions auxquelles elle est continuellement soumise pour trouver le financement nécessaire à ses activités et à la Stratégie 2015, la Société a entrepris de mettre en œuvre un plan financier dont l'objectif est de préserver l'équilibre entre ses dépenses opérationnelles prévues et ses liquidités disponibles. Ce plan comprend la recherche de nouvelles sources de revenus publicitaires à la télévision et à la radio pour compenser en partie la réduction du crédit parlementaire, concurremment avec la diminution des besoins de financement des activités opérationnelles et des immobilisations grâce à de multiples initiatives de compressions des coûts. En outre, la Société envisage diverses solutions pour composer avec l'élimination progressive du FAPL au cours des deux prochaines années de radiodiffusion, qui vient d'être annoncée.

Les flux de trésorerie de la Société liés à ses activités opérationnelles, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau suivant pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. Le solde de trésorerie de la Société s'élevait à 72,5 millions de dollars au 30 juin 2012, comparativement à 64,3 millions de dollars au 31 mars 2012.

Position de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	Période de trois mois terminée le 30 juin			
	2012	2011	Écart en \$	Écart en %
Flux de trésorerie - Début de la période	64 277	63 224	1 053	1,7
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	19 425	(6 970)	26 395	378,7
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(25 696)	(25 696)	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	14 506	27 595	(13 089)	(47,4)
Écart net	8 235	(5 071)	13 306	262,4
Flux de trésorerie - Fin de la période	72 512	58 153	14 359	24,7

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 19,4 millions de dollars, en hausse de 26,4 millions de dollars comparativement au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette variation des flux de trésorerie est surtout attribuable à la réduction de 26,2 millions de dollars des flux de trésorerie affectés au fonds de roulement.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 25,7 millions de dollars, qui sont équivalentes aux sorties effectuées dans les trois premiers mois de l'exercice précédent. Les sorties de trésorerie ont été constituées de paiements d'intérêts de 15,1 millions de dollars et d'autres engagements totalisant 10,6 millions de dollars relatifs aux remboursements semestriels des obligations liées au Centre canadien de radiodiffusion, à des effets à payer et à l'obligation au titre de contrats de location-financement.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont donné lieu à des entrées de trésorerie de 14,5 millions de dollars, contre 27,6 millions de dollars pour les trois premiers mois de 2011-2012. Les investissements dans les immobilisations se sont situés à hauteur de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent; le crédit parlementaire reçu s'est élevé à 25,6 millions de dollars et l'acquisition de nouvelles immobilisations corporelles et incorporelles a entraîné des sorties de trésorerie totales de 14,5 millions de dollars. La diminution des entrées de trésorerie générales a été principalement attribuable à des activités réalisées l'an dernier, notamment un remboursement de capital de 9,9 millions de dollars ayant trait à l'investissement de la Société dans Sirius/CSR et des dividendes de 5,1 millions de dollars reçus dans le contexte de la fusion de Sirius et de CSR.

3.3 Le point sur les perspectives et les risques

Le premier trimestre a été marqué par la mise en œuvre du nouveau plan financier triennal de CBC/Radio-Canada qui avait été avalisé par le Conseil d'administration de la Société. Établi en réaction aux compressions de financement contenues dans le budget fédéral de 2012, ce plan a été rendu public le 4 avril 2012. Les mesures planifiées ont pour but d'aider la Société à gérer des pressions financières et des coûts de restructuration annuels de l'ordre de 200 millions de dollars. Leur application suit son cours normalement, de telle sorte que les cibles prévues devraient être atteintes.

Le plan fait l'objet d'une surveillance étroite et des ajustements y sont apportés au besoin. Néanmoins, la Société n'est pas au bout de ses peines. Le 18 juillet 2012, le CRTC a fait connaître sa décision de principe sur l'avenir du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL). Le Conseil entend éliminer progressivement le FAPL au cours des deux prochaines années de radiodiffusion. À cette fin, il abaissera les contributions de 1,5 pour cent à 1 pour cent pour l'année de radiodiffusion 2012-2013, et de 1 pour cent à 0,5 pour cent pour l'année de radiodiffusion 2013-2014, et mettra un terme aux activités du FAPL le 1^{er} septembre 2014. La Société examine actuellement les conséquences de cette décision sur ses initiatives de programmation télévisuelle locale et sur ses budgets. Elle s'attend à recevoir du FAPL environ 47,1 millions de dollars pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2012.

Par ailleurs, la réussite du plan sera largement tributaire de la vigueur du marché publicitaire, de nos revenus totaux et de l'approbation par le CRTC de notre demande en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CBC Radio 2 et d'Espace musique pour y ajouter de la publicité et des commandites. Cette demande sera étudiée par le CRTC lors des audiences sur le renouvellement de nos licences prévues pour novembre 2012. De plus, l'incertitude subsiste au sujet du financement de l'inflation des salaires pour 2013-2014 et les années subséquentes. Rappelons que le gouvernement fédéral a cessé de verser ce financement en 2010-2011.

Les principaux facteurs pouvant influencer sur les résultats financiers de la Société sont résumés dans le tableau ci-dessous, qui retrace l'évolution des risques depuis la présentation du Rapport annuel en date du 31 mars 2012. Pour l'analyse détaillée des risques et des stratégies d'atténuation, se reporter au Rapport annuel.

Risque principal	Situation actuelle
<p>1. Préoccupations budgétaires</p> <p><i>a. Stratégie, budget et planification</i></p> <p>Il se peut que les objectifs de la Stratégie 2015 ne soient pas atteints en raison de l'insuffisance des ressources financières qui y sont affectées. Pour assurer la réussite de la Stratégie 2015, il faut réaffecter les fonds et les ressources, et obtenir des revenus supplémentaires. La réduction de notre crédit parlementaire inscrite dans le budget fédéral de 2012, l'existence d'autres pressions financières et la décision récente d'éliminer progressivement le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale viennent compliquer l'atteinte des objectifs de la Stratégie 2015.</p>	<p>Nous révisons les plans et mettons en place des initiatives pour atténuer les effets, et nous suivons de près notre situation financière.</p>

Risque principal	Situation actuelle
<p>b. Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)</p> <p>Le FAPL est une source de financement essentielle pour CBC/Radio-Canada. La Société estime à 47,1 millions de dollars l'aide financière qu'elle recevra au total du FAPL pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2012, et a tenu compte de cette aide dans l'établissement de ses plans. Toute diminution se répercuterait négativement sur notre programmation.</p>	<p>Le 18 juillet 2012, le CRTC a fait connaître sa décision de principe sur l'avenir du FAPL. Le Conseil entend éliminer progressivement le FAPL au cours des deux prochaines années de radiodiffusion. À cette fin, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ abaissera de 1,5 pour cent à 1 pour cent la contribution pour l'année de radiodiffusion 2012-2013; ▪ abaissera de 1,0 pour cent à 0,5 pour cent la contribution pour l'année de radiodiffusion 2013-2014; ▪ mettra un terme aux activités du FAPL le 1^{er} septembre 2014. <p>Nous examinons actuellement les conséquences de cette décision sur nos initiatives de programmation télévisuelle locale et sur nos budgets.</p>
<p>c. Revenus publicitaires – Effet de l'imposition d'un lock-out par la Ligue nationale de hockey (LNH)</p> <p>La LNH a engagé des négociations avec l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey (AJLNH) en vue de conclure une nouvelle convention collective. À défaut d'une entente, la saison de hockey pourrait être retardée, ce qui compromettrait peut-être les revenus publicitaires.</p>	<p>Nous suivons la situation de près et établissons des plans de contingence.</p>
<p>2. Relations avec les syndicats</p> <p>L'échec de nos efforts pour définir une stratégie à long terme visant à faire accepter par les syndicats un cadre d'exploitation plus souple pourrait créer des tensions entre la direction et les employés, et faire avorter la Stratégie 2015.</p>	<p>Le 31 mai 2012, CBC/Radio-Canada a déposé auprès du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) une demande en examen de la structure de négociation des employés de la Société dans la province de Québec et à Moncton (N.-B.).</p> <p>La structure syndicale visée par la demande comprend quatre unités de négociation représentant près de 3 000 employés.</p> <p>CBC/Radio-Canada pense qu'une structure simplifiée améliorerait l'environnement de travail et lui permettrait d'être plus efficace en s'alignant sur les meilleures pratiques du secteur. Cette initiative découle de notre volonté d'établir des relations fructueuses avec les unités de négociation et de favoriser un environnement de travail propice à la conception d'un contenu de qualité supérieure et riche en possibilités stimulantes de développement et d'avancement pour les employés.</p> <p>Le CCRI analysera le bien-fondé de la demande de CBC/Radio-Canada dans les prochains mois.</p>

Risque principal	Situation actuelle
<p>3. Enjeux réglementaires</p> <p><i>a. Renouvellement des licences</i></p> <p>Les audiences sur le renouvellement des licences commenceront le 19 novembre 2012. Leur issue permettra d'établir les conditions de nos licences accordées par le CRTC pour les cinq prochaines années et déterminera si nous sommes en mesure d'atteindre les objectifs de la Stratégie 2015.</p> <p><i>b. Passage à la télévision numérique</i></p> <p>CBC/Radio-Canada avait demandé au CRTC de modifier ses licences afin que celles-ci reflètent la mise hors service des derniers émetteurs de télévision analogique, pour mieux composer avec les réductions de financement imposées dans le budget fédéral de 2012.</p>	<p>Pendant ces audiences, le CRTC a l'intention d'examiner la demande de la Société en vue de diffuser de la publicité nationale sur CBC Radio 2 et Espace musique. Le 16 juillet 2012, la Société a déposé des documents pour mettre à jour ses demandes de renouvellement. Le CRTC relancera bientôt le processus de participation du public aux instances publiques sur le renouvellement de nos licences.</p> <p>Ce risque n'existe plus. Le CRTC a approuvé notre demande et les derniers émetteurs de télévision analogique ont été mis hors service le 31 juillet 2012.</p>

4. Présentation de l'information financière

4.1 Estimations comptables critiques et conventions comptables futures

Les modifications futures de conventions comptables sont présentées à la note 2.

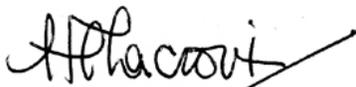
4.2 Transactions entre parties liées

Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions entre parties liées (voir la note 17).

5. Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels consolidés résumés conformément à la norme *IAS 34 : Information financière intérimaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés résumés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés résumés non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés résumés.



Le président-directeur général,
Hubert T. Lacroix



La vice-présidente et chef de la direction
financière,
Suzanne Morris

Ottawa, Canada
23 août 2012

État consolidé résumé de la situation financière (non audité)

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
ACTIF		
Courant		
Trésorerie	72 512	64 277
Clients et autres créances (NOTE 4)	187 474	177 331
Programmation (NOTE 5)	179 923	166 104
Stocks de marchandisage	803	811
Charges payées d'avance (NOTE 6)	57 483	113 370
Billets à recevoir	2 193	2 158
Investissement net dans un contrat de location-financement	2 537	2 499
Instruments financiers dérivés (NOTE 18)	534	133
Actif classé comme détenu en vue de la vente (NOTE 7)	234	234
	503 693	526 917
Non courant		
Immobilisations corporelles (NOTE 7)	1 006 605	1 047 988
Immobilisations incorporelles (NOTE 8)	25 614	28 435
Actifs sous contrat de location-financement	46 242	48 242
Billets à recevoir	49 346	49 903
Investissement net dans un contrat de location-financement	53 429	54 077
Charges différées	9 818	7 806
Participation dans une entreprise associée (NOTE 9)	5 655	6 208
	1 196 709	1 242 659
TOTAL DE L'ACTIF	1 700 402	1 769 576
PASSIF		
Courant		
Créditeurs et charges à payer (NOTE 10)	75 466	124 638
Provisions (NOTE 12)	48 552	39 062
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 11)	139 045	129 850
Dette obligataire	14 796	20 093
Obligation au titre de contrats de location-financement	10 081	9 945
Effets à payer	6 432	7 794
Revenus différés	4 963	3 511
Crédit parlementaire d'exploitation reporté (NOTE 14)	31 819	-
Passif d'encaissement anticipé	1 875	1 875
Instruments financiers dérivés (NOTE 18)	-	11
	333 029	336 779
Non courant		
Revenus différés	2 692	2 587
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 11)	305 966	333 207
Dette obligataire	282 877	288 533
Obligation au titre de contrats de location-financement	51 526	54 206
Effets à payer	115 978	118 885
Financement des immobilisations différé (NOTE 14)	544 161	574 027
	1 303 200	1 371 445
Capitaux propres		
Résultats non distribués	63 744	60 996
Total des capitaux propres attribuables à la Société	63 744	60 996
Participations ne donnant pas le contrôle	429	356
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	64 173	61 352
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1 700 402	1 769 576
Engagements (NOTE 19)		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.



État consolidé résumé du résultat (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2012	2011
REVENUS (NOTE 13)		
Publicité	106 109	110 738
Services spécialisés	43 924	41 921
Autres revenus	30 325	25 158
Revenus financiers	2 347	2 328
	182 705	180 145
CHARGES		
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	411 398	408 004
Services spécialisés	32 191	31 407
Transmission, distribution et collecte	45 890	19 537
Administration nationale	2 836	3 210
Paiements aux stations privées	634	771
Charges financières	7 932	8 321
Pertes de l'entreprise associée	553	365
	501 434	471 615
Perte opérationnelle avant financement public et éléments hors activités opérationnelles	(318 729)	(291 470)
FINANCEMENT PUBLIC (NOTE 14)		
Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles	246 613	244 769
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	1 000	1 000
Amortissement du financement des immobilisations différé	55 435	32 113
	303 048	277 882
Résultat net avant éléments hors activités opérationnelles	(15 681)	(13 588)
ÉLÉMENTS HORS ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Gain sur dilution provenant d'une fusion	-	39 251
Dividendes provenant d'une fusion	-	5 094
Perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles	(496)	(1 481)
	(496)	42 864
Résultat net de la période	(16 177)	29 276
Résultat net attribuable :		
À la Société	(16 250)	29 107
Aux participations ne donnant pas le contrôle	73	169
	(16 177)	29 276

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

État consolidé résumé du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2012	2011
RÉSULTAT GLOBAL		
Résultat net de la période	(16 177)	29 276
Autres éléments du résultat global		
Gains actuariels liés aux régimes à prestations définies	18 998	61 296
Profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	94
Reclassement au résultat du profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente par suite d'une fusion	-	(5 094)
Total du résultat global de la période	2 821	85 572
Total du résultat global attribuable :		
À la Société	2 748	85 403
Aux participations ne donnant pas le contrôle	73	169
	2 821	85 572

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.



État consolidé résumé des variations des capitaux propres (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>Trois mois se terminant le 30 juin 2012</u>				
	Résultats non distribués	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2012	60 996	-	60 996	356	61 352
Variations de la période					
Résultat net de la période	(16 250)	-	(16 250)	73	(16 177)
Gains actuariels liés aux régimes à prestations définies	18 998	-	18 998	-	18 998
Solde au 30 juin 2012	63 744	-	63 744	429	64 173

(en milliers de dollars canadiens)

	<u>Trois mois se terminant le 30 juin 2011</u>				
	Résultats non distribués	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2011	321 871	5 000	326 871	2 263	329 134
Variations de la période					
Résultat net de la période	29 107	-	29 107	169	29 276
Gains actuariels liés aux régimes à prestations définies	61 296	-	61 296	-	61 296
Profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	94	94	-	94
Reclassement au résultat du profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente par suite d'une fusion	-	(5 094)	(5 094)	-	(5 094)
Solde au 30 juin 2011	412 274	-	412 274	2 432	414 706

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

État consolidé résumé des flux de trésorerie (non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2012	2011
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)		
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net de la période	(16 177)	29 276
Ajustements :		
Perte nette sur la cession d'immobilisations corporelles	496	1 481
Revenus d'intérêts	(2 347)	(2 328)
Charges financières	7 932	8 321
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(412)	(115)
Amortissement des immobilisations corporelles	47 210	29 904
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 373	4 162
Amortissement d'actifs sous contrat de location-financement	2 000	2 000
Dépréciation des immobilisations corporelles	6 540	-
Reclassement au résultat du profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente par suite d'une fusion	-	(5 094)
Pertes de l'entreprise associée	553	365
Gain sur dilution provenant d'une fusion	-	(39 251)
Variation des charges différées	(2 012)	(1 472)
Amortissement du financement des immobilisations différé	(55 435)	(32 113)
Variation des créances à long terme	31 819	18 663
Variation des revenus différés [non courants]	105	(155)
Variation des actifs des régimes de retraite	-	2 558
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [courants]	13 072	12 131
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [non courants]	(8 243)	939
Accroissement des billets à recevoir	(5)	-
Variations du fonds de roulement (NOTE 16)	(10 044)	(36 242)
	19 425	(6 970)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'obligation au titre de contrats de location-financement	(2 543)	(2 414)
Remboursement de la dette obligataire	(5 253)	(4 879)
Remboursement d'effets à payer	(2 797)	(2 670)
Intérêts payés	(15 103)	(15 733)
	(25 696)	(25 696)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Crédit parlementaire pour financement des immobilisations (NOTE 14)	25 569	25 568
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 920)	(15 688)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 533)	(791)
Rendement du capital investi dans une entreprise associée	-	9 855
Revenu sur la cession d'immobilisations corporelles	40	129
Recouvrement des billets à recevoir	482	450
Recouvrement d'investissement net dans un contrat de location-financement	511	477
Dividende reçu	-	5 094
Intérêts reçus	2 357	2 501
	14 506	27 595
Variation de la trésorerie	8 235	(5 071)
Trésorerie, début de l'exercice	64 277	63 224
Trésorerie, fin de la période	72 512	58 153

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.



Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012

(en dollars canadiens)

(non audités)

1. Renseignements généraux

CBC/Radio-Canada (la Société) est une société d'État fédérale domiciliée au Canada et assujettie à l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de son règlement d'application. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. CBC/Radio-Canada n'est pas assujettie aux régimes provinciaux d'impôt des sociétés, mais elle doit payer les taxes de vente tant au niveau fédéral que provincial.

À titre de radiodiffuseur public national, la Société offre, dans les deux langues officielles, des services de radio, de télévision et de nouveaux médias présentant une programmation typiquement et principalement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

Les présents états financiers consolidés résumés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 23 août 2012.

2. Principales méthodes comptables

A. Déclaration de conformité

La Société a établi les présents états financiers consolidés conformément à l'article 83 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la norme comptable internationale 34, Information financière intermédiaire (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptée par le Conseil des normes comptables (CNC).

B. Base de préparation

L'article 83 de la Loi sur la gestion des finances publiques stipule que la plupart des sociétés d'État mères doivent établir et rendre public un rapport financier trimestriel conforme à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont des résumés, comme le permet IAS 34. À ce titre, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans un jeu complet d'états financiers. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels de la Société. En conséquence, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels de la Société.

2. Principales méthodes comptables (suite)

C. Modifications futures de conventions comptables

Outre les améliorations annuelles apportées en continu entre 2009 et 2011, la Société a examiné les prises de position comptables, tant nouvelles que révisées, qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur, et a jugé que les suivantes pourraient la toucher. Elle évalue présentement l'incidence possible de chaque prise de position sur ses états financiers consolidés.

IFRS 7 Modifications à IFRS 7 *Instruments financiers* : Informations à fournir

La norme IFRS 7 a été modifiée en octobre 2010 pour imposer de nouvelles obligations d'information sur les transferts d'actifs financiers, y compris sur les effets possibles de tout risque auquel l'entité qui transfère les actifs continue d'être exposée. Ces modifications s'appliquent pour les périodes annuelles de présentation de l'information financière ouvertes après le 1^{er} juillet 2011.

IFRS 9 *Instruments financiers*

La norme IFRS 9, publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, s'inscrit dans une démarche progressive visant à remplacer l'actuelle norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'approche préconisée dans IFRS 9 est fondée sur le mode de gestion des instruments financiers appliqué par l'entité dans le cadre de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs et des passifs financiers. Le 16 décembre 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont pour effet de reporter la date d'application obligatoire de la norme et exige la communication d'information additionnelle aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015.

IFRS 10 *États financiers consolidés*

La norme IFRS 10 remplace IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et l'interprétation SIC-12, *Consolidation - entités ad hoc*. Elle vise à établir les principes de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés d'une entité qui contrôle une ou plusieurs autres entités. La norme établit des critères uniques de contrôle pour déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés. IFRS 10 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 11 *Partenariats*

La norme IFRS 11, publiée en mai 2011, annule IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et l'interprétation SIC-13, *Entités contrôlées conjointement - apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Elle focalise sur les droits et obligations d'un accord de partenariat, plutôt que sur sa forme juridique, comme c'est le cas actuellement sous IAS 31. La norme remédie au manque d'uniformité dans la présentation de l'information sur les partenariats en imposant l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les participations dans des entités contrôlées conjointement. IFRS 11 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 12 *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*

La norme IFRS 12 vise les entités qui détiennent des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. Elle oblige la Société à fournir des informations qui aident les utilisateurs de ses états financiers à évaluer la nature de ses participations dans d'autres entités et les risques afférents, ainsi que leur incidence sur sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie. IFRS 12 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

2. Principales méthodes comptables (suite)

IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*

La norme IFRS 13 définit la juste valeur, établit un cadre unique de dispositions sur la détermination de la juste valeur et comporte des obligations d'information sur les évaluations de la juste valeur. Elle vise les IFRS qui exigent, ou permettent, les évaluations de la juste valeur ou la communication d'information sur ces évaluations. IFRS 13 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IAS 1 Modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers*

La norme IAS 1 a été modifiée en juin 2011 afin de maintenir le choix offert à l'entité d'établir un ou deux états, et afin de revoir seulement les exigences de présentation des autres éléments du résultat global : obligation de présenter des totaux partiels distincts des autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés dans le résultat net (p. ex., la couverture de flux de trésorerie, la conversion de devises) et de ceux qui ne le sont pas (p. ex., la juste valeur des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global selon IFRS 9). La Société a choisi d'établir deux états et prévoit que l'application de la norme entraînera des changements mineurs dans la présentation de certains autres éléments du résultat global. Ces modifications s'appliqueront aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012.

IAS 12 Modifications à IAS 12 *Impôts sur le résultat*

La norme IAS 12 a été modifiée en décembre 2010 pour inclure une exception au principe général de la norme selon lequel l'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé devrait refléter les conséquences fiscales de la façon dont l'entité s'attend à recouvrer la valeur comptable de ses actifs. La Société ne pense pas que cela influera sur l'établissement de ses états financiers. Les modifications s'appliqueront aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012.

IAS 19 Modifications à IAS 19 *Avantages du personnel*

La norme IAS 19 a été modifiée en juin 2011 afin d'éliminer l'option du report de la comptabilisation des gains et des pertes, de modifier la présentation des variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et de celle des actifs du régime dans l'état du résultat global, d'exiger que l'intérêt net soit calculé au moyen du taux de rendement d'une obligation de société de première qualité, et enfin, d'améliorer les informations à fournir sur les risques associés aux régimes à prestations définies. Ces modifications s'appliqueront pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société s'attend à ce que l'application de la norme l'amène à comptabiliser en résultat net, pour l'exercice, une charge nette plus élevée, de l'ordre de 92 millions de dollars, et à diminuer d'autant le montant des autres éléments du résultat global, étant donné que le rendement attendu des actifs des régimes de retraite dépasse le taux d'actualisation dans l'exercice en cours.

IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

La norme IAS 28 a été modifiée en 2011. Elle prescrit la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et présente les exigences à respecter pour l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises. IAS 28 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

3. Sources principales d'incertitude relative aux estimations et jugements importants

A. Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Pour préparer les présents états financiers consolidés résumés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur la valeur des revenus et des charges présentés dans la période.

Les estimations et les hypothèses importantes sur lesquelles sont fondés les états financiers consolidés résumés de la Société influent sur les passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel, les estimés rattachés à la restructuration du budget fédéral 2012, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des actifs de programmation, et les provisions subordonnées au dénouement de litiges et à d'autres éventualités.

La comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies repose sur des hypothèses visant à évaluer l'obligation au titre des prestations définies et le rendement futur des actifs des régimes.

Les hypothèses et estimations portent principalement sur le taux d'actualisation et le rendement attendu des actifs du régime. Les changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés en résultat net et en autres éléments du résultat global, selon le cas. Les différences entre les rendements attendu et réel des actifs du régime auraient aussi pour effet de modifier les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Les estimations et les hypothèses de la direction reposent sur des renseignements externes et sur des situations observables lorsque cela est possible, auxquels s'ajoutent, au besoin, des analyses internes. Ces estimations et hypothèses ont été appliquées au cours de la période visée en cohérence avec les périodes antérieures, et la Société n'a connaissance d'aucun engagement ou événement ni d'aucune incertitude qui pourraient avoir une incidence significative sur les méthodes ou les hypothèses à la base des estimations faites dans les présents états financiers consolidés résumés. La direction revoit régulièrement les estimations et tout changement est comptabilisé de façon prospective et inclus dans l'État consolidé résumé du résultat de la période du changement, si le changement ne concerne que cette période, ou de la période du changement et des périodes ultérieures, si celles-ci le sont également concernées par le changement. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

3. Sources principales d'incertitude relative aux estimations et jugements importants (suite)

B. Jugements importants

Dans l'application des conventions comptables de la Société, la direction a formé des jugements importants, dont les plus influents sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société, hormis ceux qui portent sur les estimations, sont les suivants :

- la Société assume la majorité des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada en raison de la garantie fournie et, de ce fait, devrait consolider les résultats de cette entité dans les siens;
- une entente concernant les transpondeurs satellitaires constitue un contrat de location en vertu d'IFRIC 4, et ce contrat de location et le contrat de location d'un car de reportage répondent aux critères d'un contrat de location-financement;
- à la date de présentation de l'information financière, les actifs d'impôt différé ne devraient pas être comptabilisés parce que la Société ne compte pas produire de revenus imposables ni de pertes significatifs au cours des périodes pendant lesquelles on s'attend à ce que les différences temporelles s'inversent en raison de la structure d'exploitation propre à la Société;
- la Société a exercé une influence notable sur Canadian Satellite Radio Holdings Inc. entre la date de la fusion jusqu'au 26 mars 2012, même si elle détenait moins de 20 % des droits de vote; et
- la détermination des composants des immobilisations corporelles de la Société.

Les jugements importants sont revus à chaque période de présentation de l'information financière.

4. Clients et autres créances

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Comptes clients	174 685	163 871
Provision pour créances douteuses	(2 732)	(1 979)
Autres	15 521	15 439
	187 474	177 331

La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de dépréciation. Une indication objective de dépréciation d'un portefeuille de créances peut être notamment, des recouvrements de paiements effectués par la Société dans le passé, une augmentation du nombre de retards dans les paiements qui dépassent la durée moyenne de crédit, ainsi que des changements observables dans la situation économique nationale ou locale qui sont en corrélation avec les défaillances sur les créances.

4. Clients et autres créances (suite)

Avant d'accepter tout nouveau client, la Société examine sa demande de crédit. Elle peut avoir recours à une agence externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé. Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus au moins tous les trois ans pour déterminer s'il y a lieu de les modifier.

Les comptes clients comprennent des créances (voir note 4A) en souffrance à la fin de la période de présentation de l'information financière et pour lesquelles la Société n'a comptabilisé aucune provision pour créances douteuses parce qu'il n'y a pas eu de changement important dans la solvabilité du débiteur et qu'elle estime être encore en mesure de recouvrer les sommes dues. La durée moyenne de crédit de la Société est de 30 jours.

Comme d'autres radiodiffuseurs, la Société a recours à des agences, qui effectuent la majorité de ses ventes de publicité dans ses médias généralistes. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. En raison de ce décalage, une partie importante des comptes clients de la Société sont en souffrance, mais non dépréciés.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

A. Ancienneté des comptes clients en souffrance mais non dépréciés

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
31 à 60 jours	42 421	36 182
61 à 90 jours	40 379	25 381
91 à 120 jours	22 346	17 736
Total	105 146	79 299

B. Variation de la provision pour créances douteuses

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Solde au début de l'exercice	(1 979)	(1 103)
Montants irrécouvrables sortis du bilan pendant la période	-	181
Créances recouvrées pendant la période	141	144
Augmentation de la provision pour créances douteuses	(894)	(1 201)
Solde à la fin de la période	(2 732)	(1 979)

La concentration du risque de crédit est limitée en raison de la grande clientèle de la Société et de l'absence de liens entre les clients.

5. Programmation

A. Programmation par genre

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Émissions produites à l'exterie - complétées	84 246	90 973
Émissions produites à l'exterie en cours de production	67 888	46 045
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion	27 789	29 086
	179 923	166 104

B. Variation de la programmation

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Solde d'ouverture	166 104	163 658
Additions	218 733	1 013 491
Émissions diffusées	(204 914)	(1 011 045)
	179 923	166 104

La programmation comprend les émissions de la télévision généraliste et spécialisée.

Les radiations relatives à la programmation pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012 représentent 0,5 million de dollars (0,7 million en 2011). Elles sont essentiellement le fait de projets achevés, d'émissions qui n'ont pas été télédiffusées depuis deux ans ou qui ne se prêtent pas à la télédiffusion, ou encore d'émissions pilotes qui ne donnent pas lieu à une série.

6. Charges payées d'avance

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Droits sur les émissions	36 387	95 809
Ententes de service	21 096	17 561
	57 483	113 370

7. Immobilisations corporelles

A. Coût et amortissement cumulé

La valeur comptable des immobilisations corporelles s'établit comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Coût	2 209 503	2 215 122
Amortissement cumulé et dépréciation	(1 202 898)	(1 167 134)
	1 006 605	1 047 988

(en milliers de dollars)

	Terrains	Immeubles	Améliora- tions locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobi- lisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2012	181 200	525 009	46 888	1 287 700	139 325	35 000	2 215 122
Acquisitions	-	108	59	6 928	165	5 660	12 920
Transferts (Référer à la Note 8)	-	547	-	2 489	905	(3 958)	(17)
Dispositions et radiations	(1)	(573)	(122)	(13 880)	(3 946)	-	(18 522)
Coût au 30 juin 2012	181 199	525 091	46 825	1 283 237	136 449	36 702	2 209 503
Amortissement cumulé au 31 mars 2012	-	(118 928)	(21 249)	(926 896)	(100 061)	-	(1 167 134)
Amortissement pour la période	-	(10 589)	(762)	(32 388)	(3 471)	-	(47 210)
Dépréciation pour la période	(423)	-	-	(6 117)	-	-	(6 540)
Renversement de l'amortissement lors de la disposition	-	327	-	13 715	3 944	-	17 986
Amortissement cumulé et dépréciation au 30 juin 2012	(423)	(129 190)	(22 011)	(951 686)	(99 588)	-	(1 202 898)
Valeur comptable nette au 30 juin 2012	180 776	395 901	24 814	331 551	36 861	36 702	1 006 605

7. Immobilisations corporelles (suite)

(en milliers de dollars)

	Terrains	Immeubles	Améliorations locatives	Équipement technique	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2011	179 982	508 003	44 800	1 315 115	141 158	82 732	2 271 790
Acquisitions	1 195	6 822	1 547	47 427	10 435	31 142	98 568
Transferts	63	11 982	542	59 346	3 363	(75 296)	-
Actif classé comme dé tenu en vue de la vente	-	-	-	(3 724)	(2 308)	-	(6 032)
Dispositions et radiations	(40)	(1 798)	(1)	(130 464)	(13 323)	(3 578)	(149 204)
Coût au 31 mars 2012	181 200	525 009	46 888	1 287 700	139 325	35 000	2 215 122
Amortissement cumulé au 31 mars 2011	-	(86 790)	(18 609)	(984 429)	(101 367)	-	(1 191 195)
Amortissement pour l'exercice	-	(32 845)	(2 641)	(70 988)	(13 915)	-	(120 389)
Renversement de l'amortissement de l'actif classé comme dé tenu en vue de la vente	-	-	-	3 490	2 308	-	5 798
Renversement de l'amortissement lors de la disposition	-	707	1	125 031	12 913	-	138 652
Amortissement cumulé au 31 mars 2012	-	(118 928)	(21 249)	(926 896)	(100 061)	-	(1 167 134)
Valeur comptable nette au 31 mars 2012	181 200	406 081	25 639	360 804	39 264	35 000	1 047 988

Les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'établissent à 23,8 millions de dollars au 30 juin 2012 (31 mars 2012-16,0 millions).

B. Dépréciation

Le 4 avril 2012, dans le cadre du plan financier établi en réaction au budget fédéral de 2012, la Société a fait savoir qu'elle mettrait fin au service sur ondes courtes de RCI et qu'elle accélérerait la mise hors service des derniers émetteurs de signaux de télévision analogique exploités. Du fait de l'arrêt de ces services de transmission et de distribution, la Société a comptabilisé à l'État du résultat consolidé résumé une dépréciation de 6,5 millions de dollars (aucune en 2011) et une dotation aux amortissements supplémentaire de 19,6 millions de dollars au premier trimestre de 2012-2013 (1,8 million de dollars en 2011).

7. Immobilisations corporelles (suite)

C. Actif classé comme détenu en vue de la vente

Avec l'essor de la diffusion en haute définition, la Société a cessé d'utiliser l'un de ses cars de reportage équipés pour la définition standard. Elle l'a donc mis en vente et entend s'en départir dans les douze prochains mois. La valeur comptable nette de ce car s'établit à 0,2 million de dollars au 30 juin 2012 (31 mars 2012—0,2 million).

8. Immobilisations incorporelles

A. Coût et amortissement cumulé

Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent les logiciels acquis séparément du matériel et les logiciels développés à l'interne pour les besoins de la Société. La valeur comptable des immobilisations incorporelles s'établit comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Coût	152 359	150 807
Amortissement cumulé	(126 745)	(122 372)
	25 614	28 435

<i>(en milliers de dollars)</i>	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2012	138 331	10 596	1 880	150 807
Acquisitions	183	543	807	1 533
Transferts (Référer à la Note 7)	500	9	(492)	17
Dispositions	2	-	-	2
Coût au 30 juin 2012	139 016	11 148	2 195	152 359
Amortissement cumulé au 31 mars 2012	(120 822)	(1 550)	-	(122 372)
Amortissement pour la période	(3 833)	(540)	-	(4 373)
Amortissement cumulé au 30 juin 2012	(124 655)	(2 090)	-	(126 745)
Valeur comptable nette au 30 juin 2012	14 361	9 058	2 195	25 614

8. Immobilisations incorporelles (suite)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Logiciels développés à l'interne	Logiciels acquis	Projets d'immobilisations inachevés	Total
Coût au 31 mars 2011	136 579	2 209	6 399	145 187
Acquisitions	1 713	1 853	2 235	5 801
Transferts	220	6 534	(6 754)	-
Dispositions	(181)	-	-	(181)
Coût au 31 mars 2012	138 331	10 596	1 880	150 807
Amortissement cumulé au 31 mars 2011	(105 437)	(63)	-	(105 500)
Amortissement pour l'exercice	(15 476)	(1 487)	-	(16 963)
Renversement de l'amortissement lors de la disposition	91	-	-	91
Amortissement cumulé au 31 mars 2012	(120 822)	(1 550)	-	(122 372)
Valeur comptable nette au 31 mars 2012	17 509	9 046	1 880	28 435

B. Dépréciation

En l'absence de tout indice de dépréciation pendant le premier trimestre de 2012–2013, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée (aucune en 2011).

9. Filiales, entités ad hoc et entreprises associées

L'information financière concernant les placements de la Société est résumée comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Participation au :		Valeur comptable au :	
	30 juin 2012	31 mars 2012	30 juin 2012	31 mars 2012
CSR (cat. B)	14,51 %	14,51 %	5 638	6 191
Autres	-	-	17	17
	-	-	5 655	6 208

La Société détient 14,5 pour cent des titres de capitaux propres et 21,7 pour cent des titres avec droit de vote de Canadian Satellite Radio Holdings Inc. (CSR) en raison des actions de catégorie B qu'elle a obtenues dans le contexte d'une fusion achevée en juin 2011 mettant en cause Sirius Canada Inc. (Sirius), une entité détenue qu'elle comptabilisait auparavant selon la méthode de la mise en équivalence, et CSR. Comme elle détient plus de 20 pour cent des droits de vote de CSR et qu'elle a le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de cette entreprise par l'entremise de sa représentation au conseil d'administration et de sa relation d'affaires continue avec elle, la Société juge qu'elle exerce une influence notable sur CSR et comptabilise son investissement dans les actions de catégorie B selon la méthode de la mise en équivalence.

9. Filiales, entités ad hoc et entreprises associées (suite)

La juste valeur de l'investissement de la Société dans CSR au 30 juin 2012 est de 62,5 millions de dollars (31 mars 2012–53,6 millions) et est basée sur le cours de clôture des actions de catégorie A de CSR à cette date.

Les tableaux suivants présentent un résumé des informations financières pour CSR :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012¹	30 juin 2011²
Revenus	64 718	43 084
Résultat net	(4 189)	6 123

¹Les montants au 30 juin 2012 comprennent les résultats de CSR jusqu'au 31 mai 2012.

²Les montants au 30 juin 2011 comprennent les résultats de Sirius jusqu'au 31 mai 2011.

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012¹	31 mars 2012²
Actif	397 416	397 158
Passif	358 641	354 367

¹Les montants au 30 juin 2012 comprennent les soldes concernant CSR au 31 mai 2012.

²Les montants au 31 mars 2012 comprennent les soldes concernant CSR au 29 février 2012.

CSR n'est assujettie à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à ses investisseurs.

10. Crédoiteurs et charges à payer

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Fournisseurs	26 821	54 925
Charges à payer	45 400	65 243
Autres	3 245	4 470
	75 466	124 638

11. Actifs et passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

Les actifs et les passifs liés au personnel s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Courant		Non courant	
	30 juin 2012	31 mars 2012	30 juin 2012	31 mars 2012
Passif au titre des prestations de retraite constituées	-	-	148 543	175 813
Avantages futurs du personnel	-	-	157 252	157 223
Indemnités de vacances	64 604	57 099	-	-
Réduction des effectifs	20 564	6 310	-	-
Passifs liés aux salaires	53 877	66 441	171	171
	139 045	129 850	305 966	333 207

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations définies, le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Les prestations de retraite sont en fonction de la durée des services donnant droit à la pension et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. La Société souscrit aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles, qui ont été faites au moins tous les trois ans. Les évaluations actuarielles du Régime de retraite de CBC/Radio-Canada, dorénavant, seront obligatoirement faites chaque année en vertu de nouvelles exigences réglementaires. Les montants inclus dans les présents états financiers reflètent les dernières évaluations en date du 31 décembre 2011.

11. Actifs et passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

La Société souscrit à un régime non contributif d'avantages à long terme qui est destiné à certains employés engagés avant le 1er avril 2005, le 1er juillet 2005 ou le 11 octobre 2005, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité en espèces ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont en fonction de la durée des services donnant droit à la pension et du taux de rémunération en mars 2005, en juillet 2005 ou à la date de retraite ou de décès, selon la catégorie professionnelle des employés. La Société offre également à ses employés des avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieure à l'emploi. Les dernières évaluations actuarielles du régime non contributif d'avantages à long terme et du régime garantissant le maintien des protections remontent à décembre 2009.

Dans le trimestre, la Société a actualisé l'évaluation actuarielle de ses régimes en date du 31 mars 2012.

Les évaluations actuarielles étaient fondées sur les principales hypothèses suivantes :

Hypothèses - taux annuels	30 juin 2012	31 mars 2012
Hypothèses utilisées pour établir le coût des prestations de retraite :		
Taux de rendement attendu à long terme des actifs des régimes	6,00 %	6,50 %
Taux d'actualisation	4,25 %	5,25 %
Hypothèses utilisées pour établir l'obligation au titre des prestations définies :		
Taux d'actualisation - régime de retraite	4,25 %	4,25 %
Taux d'actualisation - indemnité de fin de contrat de travail	4,00 %	4,00 %
Taux d'actualisation - prestations d'invalidité de longue durée	3,75 %	3,75 %
Taux d'actualisation - avantages postérieurs à l'emploi	4,25 %	4,25 %
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au rendement et les promotions	2,75 %	2,75 %
	7,00 % par an jusqu'en 2019,	7,00 % par an jusqu'en 2019,
Taux d'évolution du coût des soins de santé	4,50 % par la suite	4,50 % par la suite
Indexation des prestations en cours de versement	1,65 %	1,65 %

11. Actifs et passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé résumé de la situation financière est le suivant :

(en milliers de dollars)

	30 juin 2012			31 mars 2012		
	Régimes de retraite	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Régimes de retraite non capitalisés	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies	5 209 693	82 652	156 964	5 184 634	81 993	156 917
Juste valeur des actifs des régimes	5 143 802	-	-	5 090 814	-	-
Déficit	65 891	82 652	156 964	93 820	81 993	156 917
Moins :						
Coûts non amortis des services passés pour lesquels les droits à prestations ne sont pas acquis	-	-	(288)	-	-	(306)
Passif net lié à l'obligation au titre des prestations définies	65 891	82 652	157 252	93 820	81 993	157 223

Les variations de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

(en milliers de dollars)

	30 juin 2012		31 mars 2012	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies, début de l'exercice	5 266 627	156 917	4 482 903	141 234
Coût des services rendus au cours de la période	25 390	1 762	72 541	6 761
Coût financier	55 424	1 506	231 924	7 120
Cotisations des employés	10 398	-	41 186	-
Pertes (gains) actuariels	(1 872)	-	667 400	15 056
Prestations versées	(63 622)	(3 221)	(244 327)	(13 254)
Coût des services passés acquis ¹	-	-	15 000	-
Obligation au titre des prestations définies, fin de la période	5 292 345²	156 964	5 266 627³	156 917

¹Coût estimatif de certains changements concernant les prestations minimales énoncées dans la Loi sur les normes de prestation de pension qui touchent le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada. Celui-ci est un coût unique dans l'État consolidé résumé du résultat pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012.

²L'obligation au titre des prestations définies pour le régime capitalisé et celle pour les régimes non capitalisés s'élèvent à 5 209 693 \$ and 82 652 \$ respectivement.

³L'obligation au titre des prestations définies pour le régime capitalisé et celle pour les régimes non capitalisés s'élèvent à 5 184 634 \$ et 81 993 \$ respectivement.

11. Actifs et passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes ont été les suivantes :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012		31 mars 2012	
	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs des régimes, début de l'exercice	5 090 814	-	4 563 210	-
Rendement attendu des actifs des régimes	75 295	-	291 938	-
Gains actuariels	17 126	-	379 386	-
Cotisation des employés	10 398	-	41 186	-
Cotisations de la Société	13 791	3 221	59 421	13 254
Prestations versées	(63 622)	(3 221)	(244 327)	(13 254)
Juste valeur des actifs des régimes, fin de la période	5 143 802	-	5 090 814	-

La Société compte cotiser 59,7 millions de dollars à ses régimes de retraite à prestations définies au cours de l'exercice.

Les montants comptabilisés en résultat global au titre des régimes à prestations définies sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Coût des services rendus au cours de la période	27 152	18 362
Intérêts sur l'obligation	56 930	59 685
Rendement attendu des actifs des régimes	(75 295)	(72 984)
Coût des services passés acquis	(19)	14 981
Charge comptabilisée en résultat net	8 768	20 044
Plus :		
Gains actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	(18 998)	(61 296)
Total comptabilisé en résultat global	(10 230)	(41 252)

Les pertes actuarielles cumulatives comptabilisées en autres éléments du résultat global s'établissent à 45,3 millions de dollars au 30 juin 2012 (gain de 298,9 millions en 2011).

11. Actifs et passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (suite)

La charge totale comptabilisée en résultat net est présentée comme suit dans l'État consolidé résumé du résultat de la Société :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	8 143	19 111
Services spécialisés	286	137
Transmission, distribution et collecte	254	597
Administration nationale	85	199
Total	8 768	20 044

Le taux de rendement attendu global est une moyenne pondérée des rendements attendus des diverses catégories d'actifs détenus dans les régimes. Pour évaluer les rendements attendus, la Société se base sur les tendances historiques et sur les rendements du marché prévus par les analystes pour l'actif sur toute la durée de l'obligation correspondante. Le rendement effectif des actifs des régimes pour l'exercice est de 92,4 millions de dollars, soit 1,82 pour cent (3,02 pour cent en 2011).

Les actifs du Régime sont investis dans les catégories de placements suivantes:

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Titres à revenu fixe	53 %	53 %
Actions canadiennes	12 %	13 %
Actions internationales	20 %	19 %
Placements stratégiques ¹	15 %	15 %
	100 %	100 %

¹ Les placements stratégiques comprennent des biens immobiliers, des placements privés, des fonds de couverture et des fonds d'infrastructure.

Pour la période terminée le 30 juin 2012, la charge totale de la Société au titre des avantages du personnel s'élève à 262,2 millions de dollars (267,2 millions en 2011).

12. Provisions

30 juin 2012					
<i>(en milliers de dollars)</i>	Coûts de restructuration				
	Réclamations et poursuites	Environnement	Réduction des effectifs	Mise hors service d'actifs	Total
Solde, début de l'exercice	38 762	300	-	-	39 062
Provisions supplémentaires comptabilisées	5 268		13 936	5 388	24 592
Réductions consécutives à des paiements	(2 649)	-	(11 751)	-	(14 400)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(702)	-	-	-	(702)
Solde, fin de la période	40 679	300	2 185	5 388	48 552

31 mars 2012					
<i>(en milliers de dollars)</i>	Coûts de restructuration				
	Réclamations et poursuites	Environnement	Réduction des effectifs	Mise hors service d'actifs	Total
Solde, début de l'exercice	35 272	300	-	-	35 572
Provisions supplémentaires comptabilisées	13 045	-	-	-	13 045
Réductions consécutives à des paiements	(3 241)	-	-	-	(3 241)
Réductions découlant d'une réévaluation ou d'un règlement sans coût	(6 314)	-	-	-	(6 314)
Solde, fin de l'exercice	38 762	300	-	-	39 062

A. Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration assumés pendant la période se rattachent aux initiatives mises en œuvre par la Société pour faire face aux réductions de financement annoncées dans le budget fédéral de 2012 et à d'autres pressions financières. Les dépenses comptabilisées à ce jour comprennent celles ayant trait au programme de réduction des effectifs auquel la Société s'est manifestement engagée et dont les coûts peuvent être estimés, à l'accélération de la mise hors service d'émetteurs de télévision analogique et autres activités connexes, et à la fin de la transmission sur ondes courtes de la programmation de RCI (voir la note 7). De plus, un montant additionnel au titre du financement des immobilisations différé a été comptabilisé pour contrebalancer la dotation aux amortissements et les pertes de valeur liées à ces installations (voir la note 14).

Pour la période terminée le 30 juin 2012, les dépenses totales relatives aux coûts de restructuration se sont élevées à 45,3 millions de dollars (zéro en 2011), et le financement des immobilisations correspondant comptabilisé en résultat s'est établi à 25,7 millions de dollars (zéro en 2011).

12. Provisions (suite)

B. Réclamations et poursuites

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des évaluations foncières et les impôts fonciers correspondants, des tarifs de droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés de la Société. Au 30 juin 2012, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 40,7 millions de dollars (38,8 millions au 31 mars 2012) au chapitre des litiges. Lorsqu'elles peuvent être estimées, toutes les affaires sont classifiées comme courantes puisque la Société s'attend à les résoudre dans les douze prochains mois.

La Société n'a constaté aucune provision pour des contrats déficitaires.

C. Passifs relatifs à l'environnement

Au 30 juin 2012, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 0,3 million de dollars pour deux problèmes environnementaux (31 mars 2012 - 0,3 million). L'ancien site de transmission AM de la Société à Rimouski présentait des concentrations en biphényle polychloré (BPC) qui dépassaient les critères autorisés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). De plus, des échantillons de terrain prélevés à l'ancien site de transmission de la Société situé au mont Logan ont révélé la présence d'hydrocarbures, ce qui obligera la Société à décontaminer le sol. Les coûts des travaux de décontamination à ces deux sites sont estimés à 0,2 million de dollars et à 0,1 million de dollars respectivement. Dans les deux cas, des approbations ministérielles et d'autres examens environnementaux sont requis. La Société s'attend à entreprendre les travaux dans les douze prochains mois.

D. Éventualités

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir réelles lorsqu'un ou plusieurs événements futurs se réalisent ou ne se réalisent pas. La Société n'a constaté aucune provision au titre de passifs éventuels.

13. Revenus

La Société a comptabilisé des revenus provenant des sources suivantes :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Publicité	106 109	110 738
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	9 715	8 885
Production	3 414	3 198
Programmation numérique	2 908	997
Droits de retransmission	750	1 002
Commandites d'émission	841	1 229
Autres services	626	134
Total des revenus liés à la prestation des services	124 363	126 183
Total des revenus liés aux Services spécialisés	43 924	41 921
Total des revenus financiers	2 347	2 328
Contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)	10 602	9 443
Revenus de contrats-échanges autres que publicitaires	930	464
Gain (perte) sur taux de change	122	(309)
Gain net provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	417	115
Total des revenus	182 705	180 145

14. Financement public

Voici une ventilation des crédits parlementaires approuvés et des sommes reçues par la Société pendant la période :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Financement des activités opérationnelles	278 432	263 432
Financement des immobilisations	25 569	25 568
Financement du fonds de roulement	1 000	1 000
	305 001	290 000

Le financement public approuvé et reçu par la Société au cours de la période est comptabilisé comme suit dans les états financiers consolidés résumés.

Le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles est comptabilisé dans l'État consolidé résumé du résultat, pour le montant qui correspond à la différence nette entre les charges et les revenus autogénérés budgétés pour le trimestre.

Les budgets trimestriels sont dérivés du budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice. Ils reflètent le financement public attendu de l'exercice ainsi que les impacts saisonniers des charges et des revenus autogénérés.

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Financement des activités opérationnelles reçu au cours de la période	278 432	1 028 047
Moins : Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles comptabilisé dans l'État consolidé résumé du résultat au cours de la période	(246 613)	(1 028 047)
Crédit parlementaire d'exploitation reporté	31 819	-

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé résumé de la situation financière. Il est amorti et comptabilisé de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et l'équipement sous contrat de location-financement auxquels il se rapporte.

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	31 mars 2012
Solde, début de l'exercice	574 027	602 025
Financement public au titre des immobilisations	25 569	102 272
Amortissement du financement des immobilisations différé	(55 435)	(130 270)
Solde, fin de la période	544 161	574 027

15. Saisonnalité

Hormis les crédits parlementaires, environ 55 pour cent des produits annuels de la Société se composent de produits publicitaires ayant tendance à suivre un cycle saisonnier, ceux du deuxième trimestre étant habituellement inférieurs en raison de la baisse des cotes d'écoute durant la saison estivale. En plus d'être influencés par la programmation, les revenus publicitaires tendent à varier en fonction des conditions du marché et de l'économie en général. Les revenus d'abonnement varient moins d'un trimestre à un autre et représentent environ 20 pour cent des revenus totaux de la Société.

Les charges opérationnelles tendent également à suivre un cycle saisonnier lié aux variations de la grille de programmation.

16. Variations du fonds de roulement

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011
Variations du fonds de roulement sont composées de :		
Clients et autres créances	(10 009)	(26 328)
Programmation	(13 819)	(31 235)
Stocks de marchandisage	8	160
Charges payées d'avance	55 887	73 997
Billets à recevoir	(4)	(3)
Passif financier lié à la monétisation de créances	-	70
Créditeurs et charges à payer	(49 172)	(42 686)
Provisions	7 305	(8 077)
Revenus différés	1 452	374
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	(1 692)	(2 514)
	(10 044)	(36 242)

17. Parties liées

Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions avec des parties liées conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises, ainsi qu'aux prix du marché. Ces transactions sont comptabilisées à la juste valeur par la Société. Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées:

A. Transactions avec parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

<i>(en milliers de dollars)</i>	Prestation de services Pour la période se terminant le 30 juin		Réception de services Pour la période se terminant le 30 juin		Cotisations de retraite Pour la période se terminant le 30 juin	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Entreprise associée	1 032	851	-	-	-	-
Autres entités liées	-	-	23	-	-	-
Régime de retraite de CBC/ Radio-Canada	-	-	-	-	13 791	12 489
	1 032	851	23	-	13 791	12 489

Les soldes suivants étaient impayés à la fin de la période :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Sommes dues par les parties liées		Sommes dues aux parties liées	
	30 juin 2012	31 mars 2012	30 juin 2012	31 mars 2012
Entreprise associée	417	446	-	-
Autres entités liées	-	-	-	-
	417	446	-	-

Les sommes impayées ne sont pas garanties et seront réglées en espèces. Aucune charge n'a été comptabilisée dans la période en cours ou dans des périodes antérieures relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.

B. Autre transaction avec une entreprise associée

Le 21 juin 2011, la Société a échangé sa participation dans Sirius contre des actions de CSR conformément aux conditions de la prise de contrôle inversée de CSR par Sirius. La prise de contrôle inversée et le maintien d'une influence notable dans l'entité fusionnée CSR ont amené la Société à constater un gain sur dilution hors trésorerie. Ce montant est composé d'un gain sur la participation cédée et de la quote-part de CBC/Radio-Canada dans les actions émises de CSR. De plus, CBC/Radio-Canada a comptabilisé des dividendes provenant du rachat de son placement dans les actions de catégorie C de Sirius. Par ailleurs, la Société a obtenu un billet pour des dividendes déclarés sur les actions de catégorie A de l'entreprise associée. D'autres précisions sont fournies sur cette transaction à la note 9 des états financiers consolidés résumés.

17. Parties liées (suite)

C. Transactions avec des entités liées à une autorité publique

CBC/Radio-Canada, une société d'État fédérale, exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à une autorité publique »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à une autorité publique, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens ainsi que de la prestation et de la réception de services.

Ces transactions sont effectuées dans le cadre normal des activités de la Société, à des conditions comparables à celles qui caractérisent les transactions faites avec d'autres entités non liées à une autorité publique. Dans le contexte de l'achat et de la vente de biens et de services, CBC/Radio-Canada s'est dotée de politiques d'approvisionnement, d'une stratégie de fixation des prix et d'un processus d'approbation qui ne tiennent pas compte des liens des contreparties avec une autorité publique.

Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012, la valeur globale des transactions significatives effectuées par la Société avec des parties liées à une autorité publique s'élève à 0,1 million de dollars (0,5 million en 2011) et à 0,05 million de dollars (0,3 million en 2011) pour la prestation de services et l'achat de biens et de services respectivement. Aucune transaction individuellement significative n'a été effectuée dans la période de trois mois terminée le 30 juin 2012 (aucune en 2011).

18. Instruments financiers

Les justes valeurs de la trésorerie, des clients et autres créances, de la tranche à court terme des billets à recevoir de la tranche à court terme de l'investissement net dans un contrat de location financement, des créanciers et des charges à payer, de la tranche à court terme de la dette obligataire, de la tranche à court terme de l'investissement net dans un contrat de location-financement, de la tranche à court terme de l'obligation au titre de contrats de location-financement et de la tranche à court terme des effets à payer avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées.

18. Instruments financiers (suite)

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres instruments financiers de la Société :

<i>(en milliers de dollars)</i>	30 juin 2012		31 mars 2012		Méthode ¹	Note
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Instruments financiers évalués à la juste valeur :						
Actifs financiers dérivés	472	472	80	80	Level 1	(a)
Actifs financiers dérivés – options sur actions	62	62	53	53	Level 2	(b)
Passifs financiers dérivés	-	-	11	11	Level 1	(a)
Instruments financiers évalués au coût amorti :						
Billets à recevoir (non courant)	49 346	59 304	49 903	58 764		(c)
Investissement net dans un contrat de location-financement (non courant)	53 429	65 646	54 077	64 999		(c)
Dette obligataire (non courant)	282 877	380 485	288 533	396 127		(d)
Obligation au titre de contrats de location-financement (non courant)	51 526	56 200	54 206	58 955		(d)
Effets à payer (non courant)	115 978	136 075	118 885	132 835		(d)

¹ La méthode renvoie à la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- Niveau 1 - prix cotés d'instruments d'actif ou de passif identiques sur des marchés actifs
- Niveau 2 - données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables directement
- Niveau 3 - données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables)

(a) La juste valeur repose sur les cours du marché à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière.

(b) La juste valeur est estimée en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus.

(c) La juste valeur des diverses sommes à recevoir a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus et actualisée au moyen de taux reflétant la solvabilité des contreparties.

(d) La juste valeur des divers passifs financiers de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs attendus et actualisée au moyen des taux des obligations du gouvernement dont les conditions et les caractéristiques sont semblables.

19. Engagements

La Société a conclu des engagements concernant le renouvellement de contrats d'achat et la signature de nouveaux contrats d'achat. La direction estime à 79,6 millions de dollars les charges qu'entraîneront dans l'avenir les nouveaux engagements pris au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2012. À cette date, la Société avait, au total, des engagements de 838,5 millions de dollars devant être payés au cours des 14 prochaines années.